

NR Flash

SPORTS en p. 6 et 9 :
 — Kurikkala et Gornegrat.
 — Un champion du monde à Vercorin.
 — Le droit à la critique.
LOCALES en p. 11, 12, 13, 14 et 15 :
 — Grand Conseil : Dernier acte.
 — 130 tonnes sur une route.
 — Deux doigts sectionnés par un treuil.
INFORMATIONS ETRANGERES ET SUISSES, en p. 16.

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN
 Tél. 027 2 31 51-52 - CCP 19-274 - Publicité: PUBLICITAS SA 027 2 44 22 - Le no 30 ct.

BUREAU 88 SA

Rue des Remparts
SION Tél.: (027) 2 37 73
 ● Organisation de bureau
 ● Machines de bureau
 ● Meubles de bureau
 ● Toutes fournitures

P 270 S

La pensée sociale de Paul VI

Le phénomène industriel

« La vie moderne, remarque le pape, est conditionnée et modelée par le phénomène industriel. Notre société, précise-t-il, « tire sa vitalité, sa grandeur, son ambition, de l'emprise sur la nature ». L'organisation industrielle est le phénomène le plus significatif de notre temps. Le pape rejoint l'analyse sociale et philosophique des contemporains.

Pour Paul VI, le travail ne peut se définir sans référence à cette entreprise globale: « Le problème du travail, tel qu'il se pose aujourd'hui, déborde la question sociale et les relations capital-travail: ce n'est pas seulement l'activité manuelle d'un ouvrier d'industrie qu'il faut considérer, mais tout l'effort de l'intelligence et du savoir pour transformer la nature créée et l'adapter à des besoins humains de plus en plus différenciés. »

Quant au sens de cette transformation, c'est d'exprimer davantage l'homme, sa grandeur et, par elle, Dieu lui-même. Ce sont les facultés humaines, bien développées, qui « ont révélé le reflet de Dieu sur le visage de l'homme. Plus encore, elles ont découvert les traces d'une pensée transcendante, dominant le cosmos, ouvert par les savants à de nouvelles explorations et par vous (industriels) à de nouvelles conquêtes ». (8-6-64)

S'adressant à des dirigeants d'entreprises, il n'hésite pas à affirmer: « Avec les enseignants et les médecins, vous êtes parmi les principaux agents transformateurs de la société, ceux qui influent le plus sur les conditions de la vie humaine et lui ouvrent d'inimaginables développements nouveaux ».

Il songe, sans exclusive, à tous les dirigeants de l'économie, à tous les organisateurs: chefs d'entreprise, directeurs, producteurs de richesse, organisateurs d'affaires, qu'elles soient industrielles ou agricoles, commerciales ou administratives. Et il ajoute: « Donneurs d'emploi, de travail, de formation professionnelle qui procurent du pain à une foule de travailleurs, vos collaborateurs. Vous transformez donc la société, en mettant en jeu les puissances d'action que la science, la technique, la structuration industrielle et administrative mettent à la disposition de l'homme moderne ».

Par le rôle qu'ils jouent dans cette organisation, les dirigeants de l'économie occupent « dans le cadre de la vie contemporaine » une position de tout premier ordre. Elle est, insiste le pape, « stratégique et représentative ». « Nous, dit enfin Paul VI, en spectateur objectif de la réalité historique et sociale qui nous entoure, nous prenons sincèrement acte de votre importance et nous vous exprimons notre reconnaissance, nos félicitations et nos encouragements pour tout ce que, sous de nombreux aspects, elle a de bon. Notre témoignage est un signe de l'attitude de l'Eglise envers le monde moderne, qui est une attitude d'attention, de compréhension, d'admiration et d'amitié ».

(à suivre)

F. Rey

LA PRESSE VALAISANNE EN DEUIL M. ALFRED DELAVY, RÉDACTEUR EN CHEF DU « JOURNAL DE SIERRE », N'EST PLUS

La presse valaisanne est en deuil à la suite du décès de son président d'honneur et membre fondateur: M. Alfred Delavy. Né le 30 octobre 1887 à Vouvry, M. Delavy s'est trouvé à l'âge de 2 ans orphelin de père et de mère. C'est au collège de St-Maurice, section classique, qu'il a fait ses études. Il passa ensuite brillamment son brevet d'instituteur à Sion. Après avoir enseigné dans diverses communes du district de Monthey, il quitta assez rapidement cette profession pour entrer à la Ciba, puis à Sion, à l'Economat de l'Etat du Valais. Il fut tenté très tôt par le journalisme et collabora durant de longues années au « Nouvelliste valaisan », où ses billets, signés « Vitae », étaient particulièrement appréciés. C'est en 1945 qu'il abandonna son poste de l'Etat pour se consacrer

entièrement à sa « vocation » d'homme de plume. Après un stage au « Rhône » il devint, dès le début 1947, le rédacteur en chef du « Journal de Sierre », poste qu'il ne quitta plus. Parmi les collaborations qu'il assumait encore ces derniers temps, signalons surtout la « Lettre du Vieux-Pays » diffusée par Correspondance politique suisse. Par son style alerte et imagé il avait le don de faire revivre certains aspects pittoresques et originaux de la vie de notre Valais. Le « Nouvelliste du Rhône » publiait avec joie et intérêt ses « papiers ».

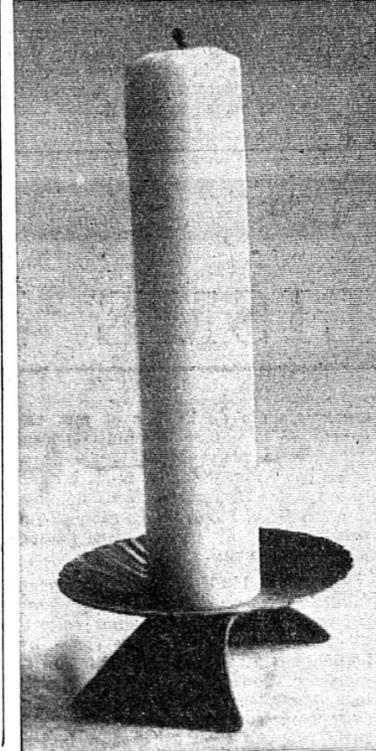
Fondateur de la section valaisanne de l'Association de la presse suisse, c'était un journaliste de la vieille école, celle des Haegler, Marcel, Forestier, Valette, Franc, Delaloye, Gabbud, grâce à qui la presse valaisanne a pu se créer une place au soleil.



LA CHANDELEUR

Les cierges, hélas! n'ont plus guère d'usage que de suppléer aux pannes d'électricité, d'autre signification que de pénombrier un souper aux chandelles. Non que les symboles aient disparu; nous en inventions tous les jours, depuis le ruban que Madame la Présidente coupe pour ouvrir une route à la circulation, jusqu'au sapin fleuri qui couronne le faite des chalets préfabriqués. Ce que nous perdons, c'est le sens des réalités spirituelles et surnaturelles, le sens de Dieu dans les choses créées.

La gloire de l'homme remplace la gloire de Dieu.



La fête de la Purification, c'est l'humilité de celle qui est la mère de Dieu et qui se soumet tout simplement à cette loi mosaïque dont elle est, prévenue de la grâce en plénitude, exemptée avant les temps. C'est Jésus présenté au temple et offert à son père comme tout premier né du peuple élu, lui qui est la lumière des nations et le sauveur du monde.

Une procession de chandeleur ou des cierges (candelorum) rappelle le voyage de Marie et de Joseph montant au temple avec leur petit enfant. Le vieillard Siméon les y attend de toute son espérance. Il prend l'enfant et bénit Dieu:

« Maintenant, Seigneur, vous laissez votre serviteur s'en aller dans la paix, selon votre parole, puisque mes yeux ont vu le Sauveur que vous avez préparé à la face de tous les peuples, Lumière qui éclaire les nations et gloire de votre peuple Israël. »

Nos pères gardaient précieusement le cierge de la Chandeleur; ils l'allumaient aux jours d'angoisse matérielle ou spirituelle, au chevet des malades et des mourants.

Ils en connaissaient la signification et la vertu exprimée dans la liturgie (bien qu'elle fût en latin):

« Faites, Seigneur, que comme la flamme de ces cierges dissipe les ténèbres de la nuit, une flamme invisible, la lumière éblouissante du Saint-Esprit, répande également sa clarté dans nos cœurs, les délivre de l'aveuglement du vice, purifie le regard de l'esprit, nous fasse discerner ce qui vous est agréable... en sorte qu'après les obscurités et les dangers de ce siècle, nous puissions parvenir à la lumière qui ne fait jamais défaut... »

Nos maisons et nos villes sont éclairés à nous éblouir, nos cœurs et nos âmes un peu moins... Nous pensons tout voir, tout savoir, tout comprendre; il y a des lumières qui tuent la Lumière, comme il y a des fièvres qui tuent l'Amour.

Marcel Michelet

« Le Nouvelliste » à « Vitae », ami de toujours

Vendredi, le « Nouvelliste du Rhône » a publié le dernier article de M. Alfred Delavy, alors même que nous ne savions pas que c'était son ultime message public. N'en déplaise à quelques personnes intéressées, nous avons une fois de plus trouvé là sa clairvoyance, sa lucidité, son souci du bien, non pas de quelques-uns, mais du bien général. C'est le dévouement à cette cause souvent ingrate qui a guidé toute sa vie de journaliste.

Il est toujours resté fidèle à lui-même, quels que soient les inconvénients d'une telle attitude. Lorsqu'il devait prendre ses responsabilités, il les prenait sans se soucier des remarques plus ou moins malveillantes d'une certaine catégorie de concitoyens toujours prêts à critiquer autrui, en oubliant de balayer la saleté devant leur porte.

Par des confidences qu'il a bien voulu nous faire et qui nous ont profondément touchés, nous avons vécu, après coup, le drame de sa vie. Nous l'avons vu encore hypersensibilisé, marqué par chaque blessure morale qu'on lui avait faite, mais toujours indéfectiblement résolu à respecter la ligne de conduite qu'il s'était imposée. D'autres à sa place (et nous en connaissons) auraient simplement fui leurs responsabilités en inventant une pirouette quelconque pour sauver les apparences.

M. Delavy a eu d'autant plus de mérites de vivre comme il a vécu, c'est-à-dire avec force et courage, qu'il était en réalité un timide, un tendre, un doux, ayant en horreur les querelles ou n'importe quelle violence.

Aussi loin que va notre souvenir dans notre chère profession, il nous revient constamment en mémoire les interventions de ce Nicolas de Flüe de la presse valaisanne au moment où nous étions en fouguese polémique avec tel journaliste ou tel homme politique ne partageant pas nos idées.

Beaucoup plus récemment, alors qu'un concurrent s'était permis de toucher à notre profession, à notre vocation, il déploya toutes ses ressources de bonté, de persuasion et de loyauté nous obligeant à couper net une querelle de journalistes qui, en s'envenimant, ne pouvait effectivement que faire du tort à notre corporation et aux deux journaux intéressés.

En établissant le bilan de son existence, l'on s'aperçoit à quel point il est positif et combien nous, les plus jeunes, lui sommes redevables de son comportement général de journaliste qui a été une manière de modèle pour les membres de la section valaisanne de la Presse suisse, du moins pour ceux qui ont bien voulu suivre ses conseils et lire régulièrement ses articles en y cueillant ce qu'il offrait si généreusement.

C'est donc une grande perte, non seulement pour sa jeune femme, pour sa famille, pour le « Journal de Sierre » et pour la presse valaisanne, mais aussi pour ses lecteurs qui le lisaient toujours avec un très vif plaisir. Ce dernier était d'autant plus grand qu'on avait souvent l'impression que M. Alfred Delavy s'adressait personnellement à chacun de nous à travers ses écrits.

Il aura rempli sa mission jusqu'à son dernier souffle, jusqu'à la limite extrême de ses forces et c'est en fait ce qu'il voulait.

Nous nous inclinons très respectueusement devant sa dépouille et présentons nos condoléances émues à son épouse, à sa famille ainsi qu'à M. Walti Schoechli, éditeur du « Journal de Sierre », qui perd un collaborateur combien précieux.

Que Dieu, dans Sa miséricorde et Sa justice, accueille l'âme de ce si bon journaliste et de ce fidèle serviteur de la communauté valaisanne!

— NR —

BANQUE TROILLET
 & Cie S.A. Fondée en 1879
 Capital et réserves: 3.145.000

LIVRETS D'EPARGNE à 3 mois 3 1/2 %
 COMPTES COURANTS 1 3/4 %
 Toutes affaires financières

BONS DE DEPOTS
 à 3 ans 4 3/4 %
 à 5 ans 5 %

Carnets de dépôts
 à 2 mois 3 %
 à 6 mois 3 3/4 %

MARTIGNY
 C.C.P. 19-143
 GENÈVE
 10, RUE DE LA BOURSE

DANS NOS CANTONS

VAUD

L'importance de l'aérodrome de La Blécherette

L'aérodrome de La Blécherette, dont on annonce depuis des années la prochaine fermeture, a enregistré, l'an passé, 24 582 départs. 21 613 passagers ont volé avec 41 appareils (34 avions et 7 planeurs), sans compter les avions suisses et étrangers de passage. Certains jours, on a enregistré de 350 à 420 mouvements sur la place.

BERNE

Explosion de gaz à Arni 3 blessés

Dimanche vers 11 heures, une explosion s'est produite dans une boucherie de Arni, près de Biglen, dans le canton de Berne. Trois personnes ont été blessées: le patron, son fils et un parent âgé de 19 ans. L'état des jeunes gens est grave. Ils sont en traitement dans un hôpital de Berne.

L'explosion s'est produite dans la chambre froide, où on avait allumé deux « Butagas » pour sécher les parois. Les deux brûleurs se sont éteints dans la nuit de samedi à dimanche, probablement par manque de combustible. Lorsqu'on contrôla dimanche et qu'on essaya de rallumer les deux appareils, le gaz répandu dans la pièce explosa. On signale des dégâts matériels importants.

Violente explosion dans un laboratoire

Une violente explosion s'est produite lundi matin dans un laboratoire de l'Institut de médecine légale de Berne. Les employés du laboratoire ont réussi à éteindre l'incendie qui s'était déclaré, encore avant l'arrivée des pompiers. Quelques dégâts ont été causés au mobilier, aux fenêtres et aux portes. Une personne fut brûlée au second degré. La cause de l'accident n'est pas encore connue.

ARGOVIE

Chute d'un avion Le pilote se tue

Lundi vers 11 h., l'élève-pilote Rudolf Leuenberger a fait une chute avec un avion-école «Piper» entre Murgenthal et Roggwil, à 50 mètres de la route principale Berne-Zürich. M. Leuenberger a été tué sur le coup. Né en 1926, maître-forgeron diplômé, il était domicilié à Daenliken, dans le canton de Soleure. Il laisse une veuve et quatre enfants. M. Leuenberger rentrait de Prangins (Vaud) à Olten. Il a dû s'égarer dans le brouillard. Des témoins oculaires ont raconté qu'il avait tenté d'atterrir, mais que son appareil fit une chute alors qu'il était à 30 mètres de hauteur. La cause exacte de l'accident n'est pas encore établie.

ZURICH

Escroc condamné

Le tribunal de district de Zurich a condamné à 12 mois de prison et à 100 francs d'amende un individu de 23 ans reconnu coupable d'escroquerie pour 1 580 francs, d'abus de confiance pour 1 020 francs et de faux dans les titres. Cet homme, déjà condamné cinq fois, avait été chargé par une connaissance de la remplacer dans son commerce de vente d'essence et de location de voitures pendant son cours de répétition. Il en profita, alors qu'il n'était qu'en liberté provisoire, pour commettre les nouveaux délits qui viennent de lui valoir une nouvelle condamnation.

BALE

Deux référendum à Bâle

Il y a huit jours aboutissait un référendum contre la subvention cantonale au théâtre municipal de Bâle. Un second référendum vient d'aboutir: il vise le crédit accordé par le Grand Conseil à la comédie de Bâle. La double votation populaire aura lieu le 28 février, en même temps que la double votation fédérale.

SOLEURE

La grève se poursuit à Selzach

La majorité des ouvriers d'une fabrique de machines-outils de Selzach sont toujours en grève. De nouveaux pourparlers devant l'Office cantonal de conciliation à Soleure sont prévus pour jeudi.

Les grévistes, qui ont cessé le travail il y a plus d'une semaine, affirment que leurs patrons ne veulent pas observer un contrat collectif signé il y a un an. Lundi, cinq Suisses et quatre Italiens étaient encore en grève, alors que cinq autres ouvriers sont venus travailler. L'un de ces derniers avait participé au mouvement la semaine passée, et, à en croire ses patrons, il a rejoint son atelier lundi sous la pression du syndicat.

Cette grève aurait provoqué une perte de production importante, qui doit être évaluée par un avocat.

24 heures de la vie du monde

- * **GLISSEMENT DE TERRAIN IMPORTANT** — Un immense glissement de terrain s'est produit dimanche dans une gorge profonde sur le cours du fleuve Wilson. Le mur de boue ainsi créé a provoqué la formation d'un lac déjà long de six kilomètres. On craint que ce « barrage » ne s'écroule et que des torrents d'eau s'élancent dans la vallée qui s'étend jusqu'à l'embouchure du Wilson, à quelque douze kilomètres plus loin. Toutes les habitations de cette vallée ont été évacuées.
- * **PANIKES AUX ARENES: 25 MORTS** — Une panique s'est emparée de la foule dimanche, à l'une des portes des arènes de Guadalajara, au Mexique, alors que des gens voulaient entrer et d'autres sortir. 25 personnes ont été tuées et des centaines blessées.
- * **ATTAQUE A MAIN ARMEE A LONDRES** — Trois bandits armés ont forcé dans la soirée de dimanche la voiture d'un diamantaire londonien à s'arrêter dans une rue du centre et se sont emparés d'un lot de pierres précieuses non taillées d'une valeur de 300 000 livres.
- * **CONTRE LE TRAFIC DE DROGUES** — Coup de filet contre le trafic de drogues dans l'est de la Belgique. Quelque 70 gendarmes ont procédé pendant le week-end à 900 perquisitions chez des Turcs établis à Genck, dans le Limbourg belge. Cette action a été entreprise dans le cadre de la lutte contre la fraude des drogues, et a été concentrée principalement sur les logements des travailleurs turcs employés dans les charbonnages.
- * **M. KOSSYGUINE A HANOI** — C'est dans les tous prochains jours que M. Alexis Kossyguine, président du Conseil, se rendra à Hanoi, apprend-on de bonne source soviétique. L'avion spécial transportant la délégation soviétique fera escale à Pékin, ajoute-t-on de même source.
- * **UNE PRINCESSE NEE A MONACO** — Le 1er février, à 17 heures, est née une princesse, prénommée Stéphanie, Marie, Elizabeth, annonce le service de presse du palais princier de Monaco. Le bébé pèse 3 kg., et mesure 50 cm.

GRÂCE AU LASER

Relief total en photographie

Grâce à la lumière cohérente du Laser, des chercheurs américains ont pu obtenir des photographies présentant un tel effet de relief qu'il est possible en se déplaçant devant elles, de regarder derrière les objets du premier plan, tout comme dans la réalité. L'expérience a été réalisée à l'université de Michigan par MM. Emmett N. Leith et Juris Upathieka et refaite à l'Institut d'optique à Paris.

A l'aide d'un système optique, les chercheurs américains ont divisé en deux le faisceau de lumière produit par un Laser à gaz. Une plaque de photographie était disposée sans objectif face aux objets. L'un des faisceaux les éclairait, tandis que l'autre allait directement frapper la plaque. L'enregistrement obtenu ainsi forme un hologramme, c'est-à-dire une sorte de grille très fine ressemblant à tout, sauf aux objets qu'elle est censée représenter. Pourtant, cet étrange enregistrement contient toutes les informations nécessaires pour reconstituer l'image. De fait, lorsque l'on place cet hologramme monté sur une plaque transparente dans le trajet d'un faisceau Laser, l'image des objets se reconstitue dans l'espace avec ces étranges propriétés de relief.

En déplaçant la tête, on peut voir les détails cachés par les objets du premier plan tout comme si on était devant une glace, l'œil doit s'accommoder,

selon qu'il regarde les objets du premier plan ou plus lointains.

Si l'on déchire l'hologramme qui permet de reconstituer cette image, chaque morceau placé dans un faisceau Laser permettra de reconstituer toute l'image. Enfin, il est possible d'enregistrer sur la même plaque photographique plusieurs hologrammes superposés. En faisant varier l'ombre du rayon Laser que l'on projette sur l'hologramme, on voit se former une image ou l'autre, sans la moindre confusion entre elles.

La lumière du Laser étant composée d'une seule couleur, l'image obtenue est évidemment monochromatique, mais dès les chercheurs américains espèrent pouvoir reconstituer les couleurs en superposant avec la même plaque des hologrammes de l'objet pris avec les trois couleurs fondamentales.

Comment une telle expérience est-elle possible? La plaque photographique a dû enregistrer l'image d'objets qui se trouvent cachés par des corps opaques. En dépit des apparences, c'est exactement ce qui s'est passé et cela ne constitue pas un tour de prestidigitant, mais la simple application des lois de l'optique.

Lorsqu'un objet diffuse un faisceau lumineux portant son image, les différents rayons lumineux se mêlent au sein du faisceau, tandis que celui-ci progresse en s'élargissant.

Ce mélange des ondes lumineuses au sein du faisceau a pour conséquence qu'on trouve en chacun de ses points des informations sur l'ensemble de l'objet, alors même que celui-ci aurait été ensuite occulté par un corps opaque. Pourquoi dans ces conditions ne peut-on voir un objet caché par un autre? Simplement parce que l'œil humain, comme tous les appareils photographiques à ce jour, n'enregistre que la moitié des informations contenues dans un faisceau lumineux. Les récepteurs sont tous sensibles à l'intensité lumineuse, mais jamais à la phase de l'onde.

La lumière très particulière du Laser permet d'enregistrer cette phase grâce au phénomène d'interférences qui se produit lorsque les deux faisceaux se superposent sur la plaque photographique. Ainsi l'hologramme « voit » plus de choses que l'œil.

Il ne semble pas que cette technique soit susceptible d'être couramment utilisée en photographie. Elle restera vraisemblablement une technique réservée aux spécialistes.

On pourra ainsi faire des observations en relief, effectuer des hologrammes avec n'importe quelles ondes et ensuite les regarder à la lumière. Il pourrait être ainsi possible de visualiser des phénomènes enregistrés par des ondes non-lumineuses ou d'effectuer des agrandissements photographiques.

LE TEMPS, COMME IL PASSE...

FÉDÉRALISME ET PLAN

Il y a plus d'un siècle, les idées libérales triomphaient un peu partout en Europe. Avant 1848, le mot libéralisme revêtait une signification très précise: il s'agissait d'une opposition formelle à toute intervention de la royauté et de l'Eglise dans le domaine tout nouveau de l'économie politique. Depuis, les acceptations du terme se sont multipliées et ont pris une coloration politique. Il est assez difficile d'en proposer aujourd'hui une définition satisfaisante, ce qui n'est du reste pas dans mon propos.

Il est intéressant cependant de souligner, qu'à partir de 1848, la plupart des pays européens furent dotés d'une constitution fortement inspirée des idées libérales.

Chez nous, grâce à cette structure libérale et fédéraliste du pays, les organismes économiques, sociaux, culturels, politiques et humains ont pu se développer librement et acquérir une large autonomie. L'initiative privée est à la base de la vie économique et politique. Le gouvernement se contente le plus souvent d'enregistrer ces initiatives et d'encourager celles qui lui paraissent les plus valables. Il faut le souligner, qu'à partir de 1848, la plupart des pays européens furent dotés d'une constitution fortement inspirée des idées libérales.

Je sais qu'un système politique respectueux des libertés individuelles, de la propriété privée, de l'importance des corps intermédiaires est conforme aux

enseignements de l'Eglise et aux exigences de la nature humaine. Il s'agit donc de la sauvegarder. Mais je ne pense pas qu'on puisse le faire, à l'heure où notre Parlement vient de voter la nécessité et l'urgence du plan d'équipement futur du canton, sans l'assouplir sensiblement.

En effet, l'indépendance des communes et des différents organismes privés, l'apathie de certaines collectivités, la carence de certains corps, hypothéquent au départ la réalisation du plan. Le Conseil d'Etat en est d'ailleurs parfaitement conscient quand il écrit dans son message: « Il est difficile pour un tiers de dresser le programme de travail de quelqu'un qui ne lui est pas véritablement subordonné, même s'il dépend de lui dans une certaine mesure. L'Etat se trouve dans cette situation lorsqu'il n'apparaît que comme adjuvant de privés ou de collectivités. Ceux-ci agissent en effet spontanément, sans se croire obligés de se conformer à un plan établi par d'autres que par eux-mêmes ».

La structure fédéraliste du Valais ne laisse guère à nos autorités que la possibilité de fixer des objectifs à atteindre sans lui donner les moyens concrets d'y parvenir efficacement. Il semble impossible dans la perspective actuelle de prendre des mesures valables pour tout le pays tant que leur application ne sera pas garantie par une autorité réelle de l'Exécutif. Le manque

de coordination à tous les échelons de la vie sociale et politique contraint l'Etat à encourager, à promouvoir et à subventionner les initiatives privées. Comment prévoir dans cette optique un code d'urgence ou des dates d'échéonnement?

Il semble difficile d'échapper aujourd'hui à un certain dirigisme gouvernemental, condition fondamentale favorable à l'essor du canton. A l'heure où l'on recherche une collaboration et une coordination sur le plan européen ou même occidental, il ne sied plus de défendre un esprit de clocher qui va à l'encontre du bien commun. C'est au niveau du district et même du canton que les décisions vitales doivent être prises aujourd'hui, ce qui implique nécessairement des moyens pratiques de les mettre en vigueur.

Je ne nourris aucun désir d'accorder à l'Etat une compétence et une autorité inconditionnelles sur toute la vie sociale et politique, ni surtout d'abandonner la structure fédéraliste du pays. Je pense simplement qu'il est urgent et nécessaire d'assouplir notre système actuel en créant une coordination efficace entre les communes sur le plan du district et entre les districts sur le plan cantonal. C'est-à-dire en dotant le district d'une autorité sur les communes, et l'Etat sur les districts, en ce qui concerne les œuvres d'utilité générale.

Jean-Claude LOVEY

LES COURS DE LA BOURSE

Bourses suisses

Actions suisses	C du 29	C du 1
Banque Leu	2220 g	2215 g
U B S	3840	3850
S. B. S.	2825	2690
Crédit suisse	2940	2925
Allg Finanzges	440 g	440 g
Banque Com Bâle	380 g	375 g
Conti Linoleum	1225 g	1215 g
Banque Fédérale	440 g	440 g
Electrowatt	1810	1805
Transport Glaris	—	—
Holdebank port.	543	548
Holdebank nom.	469	470
Interhandel	5060	5040
Motor Columbus	1355	1355
Indelec	1035 g	1035
Metalwerte	1710 g	1710 g
Italo Suisse	252	255
Südelektre	128 1/2	127
Reassurance	2200	2230
Winterthur Acc.	776	788
Suisse ass gén.	1750 g	1750 g
Zurich assurance	5045	5050
Aare Iessin	1095	1090
Accum Oerlikon	657	620 g
Saurer	1605 g	1635
Aluminium Chippl	5940	6000
Bally	1700	1710 g
Brown Boveri	2110	2120
Ciba	6200	6600
En Elec Stimpion	620 g	630 b
Phoenicia Villars	1635	1630
Fischer port	293	255 g
Fischer nom	9200 g	9450
Geigy port	655	5400
Geigy nom	1510	1500
Imbold	6425 g	6490
Hero	—	—
Jandis & Gyr	2035	2035
Jno Giubiasco	635	650
Lonza	2205	2205
Genz	4625 g	4600 g
Jerlikon Ateliers	760	760
Nestlé port	3290	3330
Nestlé nom	2010	2025
Sandoz	6210	6400
Suchard	9975 g	10100
Sulzer	3155	3100
Ursina	5340 g	5500

Bourse de New-York

La tendance: bien soutenue

	C du 29	C du 1
American Cyanamid	78	77
American Tel & Tel	67 3/4	68
American Tobacco	35 5/8	35 7/8
Anacosta	60 1/2	60 5/8
Baltimore & Ohio	39	38 3/4
Bethlehem Steel	37 1/4	37 1/8
Canadian Pacific	64 3/8	62 3/4
Chrysler Corp	58 3/4	59
Creole Petroleum	46	45
Du Pont de Nemour	255 5/8	258 3/4
Eastman Kodak	154 1/8	156 7/8
General Dynamite	37 3/8	152
General Electric	99 3/8	99 1/8
General Motors	101 3/8	101 3/4
Gulf Oil Corp.	60	59 3/4
I. E. M.	44 1/2	44 1/2
International Nickel	81 3/4	81 3/4
Intel Tel & Tel	62 5/8	62 3/4
Kennecott Copper	101 1/8	101 1/8
Lehmann Corp	31 3/8	31
Lockheed Aircraft	39 1/8	39 3/4
Montgomery Ward	38 7/8	38 3/4
National Distt Prod	92 1/2	92
National Distillers	29 3/8	29 3/4
New York Central	51 3/4	51
Owens-Illinois GJ	109	108 3/4
Radio Corp of Am.	31 5/8	31 5/8
Republic Steel	43 5/8	43 1/2
Royal Dutch	48 1/2	48
Standard Oil	87 3/8	87 1/8
Tel Continental Cor.	50 5/8	50 3/4
Union Carbide	92 5/8	133 1/4
U S Rubber	66	66 1/8
U S Steel	53	46 3/8
Westinghouse Elect.	46 5/8	53
Ford Motor	55 5/8	55 1/4
Volumes	6 940 000	5 690 000
Dow Jones	—	—
Industrielles	902,86	903,68
Ch de Fer	212,78	211,64
Services public	160,68	161,30

Banche New York

	ACHAT	VENTE
Allemagne	107	109,86
Angleterre	11,95	12 1/2
Autriche	16,55	16,65
Belgique	9,50	8,78
Canada	4,80	4,80
Espagne	7,05	4,08
Etats Unis	4,29 1/2	—
France	66,80	66,80
Italie	—,68	—

Cours des billets

	ACHAT	VENTE
20 fr. suisses	99,80	41,86
Napoléon	86,50	38,86
Souverain	41	43
30 dollars U.S.	180	185

Cours de l'or

	ACHAT	VENTE
20 fr. suisses	99,80	41,86
Napoléon	86,50	38,86
Souverain	41	43
30 dollars U.S.	180	185

Cours de courses communiqués par la Banque Trilliet & Cie S.A. Martigny

Actions étrangères

	C du 29	C du 1
Cia	15 1/2	15 1/2
Pechiney	184	182 1/2
Phillips	189	189 1/2
Royal Dutch	201	200
Sudac	106	107
Unilever	162 1/2	162
A.E.G.	543	546
Anilin	652	655
Demag	442	452
Deussa	651	650
Laver	667	668
Hochster	597	595
Mannesman	237	240 1/2
Rein West ord.	682	657
Rein West priv	567	547
Siemens	633	634
Thyssen	214 g	217 1/2

Si simple

Oui, la nouvelle Bernina-Record 730, malgré son haut rendement, est la machine la plus facile à utiliser. Dès que vous l'aurez vue, vous en serez convaincue.



BERNINA

R. WARIDEL

Nouvelle Poste - Tél. (026) 6 19 20
MARTIGNY

CONSTANTIN FILS S.A.

Rue des Remparts
Tél. (027) 2 13 07
SION

P 194 S

Lindt CHOCOLETTI
MILCHSCHOKOLADE • CHOCOLAT AU LAIT • CIOCCOLATA AL LATTE
18 STÜCK • 18 PIÈCES • 18 PEZZI

Lindt CHOCOLETTI
MILCH-SCHOKOLADE MIT PRALINÉ-FÜLLUNG
CHOCOLAT AU LAIT FOURRÉ PRALINÉ

Chocoletti avec fourré praliné
Qui ne connaît pas Chocoletti ?
18 bouchées de chocolat réunies
en un seul emballage pratique.
Maintenant en deux variétés :
avec étiquette blanche = chocolat au lait et
***NOUVEAU étiquette rouge**
avec fourré praliné.
Chocoletti Lindt - la nouvelle manière
de savourer le chocolat

LSC-3F

Nouveauté

Knorr

Plus que **7 Minuten**
Minutes - Minuti
pour obtenir
un fameux plat de risotto!

C'est si facile -
c'est si rapide

avec le Risotto Knorr:

- 1 du paquet dans la casserole
- 2 7 minutes de cuisson
- 3 ...plus qu'à se régaler!

Prêt à la cuisson...

Merveille de goûts et de senteurs, le Risotto Knorr, prêt à la cuisson, fait gagner un temps précieux à la maîtresse de maison qui n'a plus:

- ni embarras du choix
- ni épluchage fastidieux
- ni oignons à hacher (ni larmes!)

Le Risotto Knorr simplifie donc le travail et fait gagner temps et argent.

Réussite assurée...

Le Risotto Knorr, c'est toujours et à coup sûr une réussite. Aéré, ferme et léger, il ne s'attache jamais. Quelle économie de temps au nettoyage de la casserole! Le Risotto Knorr peut même être réchauffé sans crainte.

Economie de temps!

Risotto Milanese Knorr:
Préparation -

Cuisson 7 minutes
7 minutes

Vous le voyez, le Risotto Knorr vous vaut près d'une demi-heure de bon temps.

Le Risotto Knorr pas plus cher que celui à l'ancienne mode!

Comparez vous-même:
Risotto Milanese Knorr :

prêt à être servi
gain de temps 25 minutes
Fr. 1.80

Ainsi, pour 5 centimes seulement, vous gagnez presque une demi-heure de temps précieux. En outre, vous avez la certitude que votre risotto ne sera jamais trop cuit, ni brûlé. Tout cela ne vaut-il pas beaucoup plus que 5 centimes?

...7 minutes
seulement!

Avec Knorr, il suffit de 7 minutes (au lieu de 18-20) pour réussir un risotto parfait. C'est si facile: Verser le contenu d'un paquet de Risotto Knorr dans de l'eau, porter à ébullition, attendre 7 minutes... hop... le meilleur risotto est prêt à être servi. Compliments!

Le riz employé dans les plats de Risotto Knorr est préparé selon un

procédé spécial
innové et mis
au point par Knorr

Grâce à ce traitement, le riz Knorr est - comparé au riz normal - d'un rendement plus élevé et d'un goût particulièrement pur et réel parce que traité avec ménagement.

4 variantes!

Knorr offre

4 plats différents de risotto

ce qui permet de varier agréablement les menus:

Risotto Champignons Knorr



enrichi de délicats champignons de Paris et d'un délicieux assaisonnement au curry.

Risotto Tomato Knorr



selon une recette italienne unissant la saveur relevée des poivrons à celle de belles tomates mûries au soleil.

Risotto Milanese Knorr



le fameux plat national italien agrémenté d'aromatiques bolets et de safran.

Risi-Bisi Knorr



le beau plat de riz tel qu'on l'aime de nos jours avec son gai bouquet de légumes.

«Que mettrai-je sur la table, dimanche?»

La question ne se pose pas:
Crème de tomates MONDA

*
Rôti de porc demi-glace
Risotto Champignons Knorr
Salade

*
Fruits au marasquin

«...et si mon mari ne rentre pas à midi?»

... alors un repas rapide s'impose.
Par exemple:

Saucisse à rôtir
Risotto Champignons Knorr
Salade

Suggestion pour une excellente salade de riz

Faire cuire le Risi-Bisi Knorr dans 6 dl d'eau puis le laisser refroidir dans un saladier. Le mélanger ensuite à une sauce faite d'huile, de vinaigre, d'AROMAT et de poivre.

Pour accompagner
le Risotto

Sur demande, le Centre gastronomique Knorr vous enverra un prospectus contenant des suggestions pour 8 menus rapides et 8 menus plus riches qui tous accompagnent à ravir les 4 nouveaux plats de Risotto Knorr. Ecrivez une carte au Centre gastronomique Knorr, Dreikönigstrasse 7, 8002 Zurich.



**Risotto Knorr
régal garanti**



Pour les nouveaux plats de Risotto également, Knorr vous offre l'entière garantie d'un «régal culinaire». Les Risotto Knorr prêts à la cuisson représentent, une fois de plus, un chef-d'œuvre des maîtres queux Knorr.

Le risotto en
7 minutes -
une exclusivité

Knorr

La fée de la glace

par Barbara Cartland

56

Peut-être avait-il eu tort de l'effrayer. Cependant sa confusion, sa terreur, lui avaient donné des sensations comme il n'en avait pas goûté depuis des années. De quel droit ce professeur de patinage se permettait-il d'être insolent avec lui ? Son succès lui était tout simplement monté à la tête. Ils étaient tous les mêmes, une victoire les grisait plus vite encore que la boisson.

En marmonnant quelques mots grossiers, Carlos quitta le bar et partit à la recherche de Caroline. Il savait exactement dans quel état d'esprit il allait la trouver, après le départ de son lord. Ils parviendraient bien, à eux deux, se dit-il, à recouvrer par quelques machinations, ce qu'ils avaient perdu.

La pluie tombait, quand l'avion atterrit sur l'aéroport de Londres, Lina serra frileusement son manteau autour d'elle, le vent semblait la transpercer jusqu'aux os. Elle était accoutumée au froid, mais au froid sec et sain des montagnes, ceci était tout différent.

— Comme tout est gris... dit-elle à Hugues, quand après avoir satisfait aux exigences de la douane, ils montèrent dans la confortable voiture, avec son chauffeur en livrée.

— Gris ? Oui, le temps est bien maussade.
Lina songea au soleil, devant les croisées du chalet. Elle se secoua. Quelle ingratitude de déjà faire des comparaisons, entre ses deux pays ! Elle pencha un peu pour mieux voir les rues par lesquelles ils passaient.

— Je croyais arriver à la campagne ?...
— Non, pas de ce côté-ci, nous sommes déjà dans les faubourgs de Londres.

— Quelle ville immense ! constata-t-elle en poussant un léger soupir. Elle se trouva tout à coup bien petite dans cette immensité. Cette sensation d'ailleurs, ne fit que s'accroître les jours suivants.

La demeure de la grand-mère d'Hugues, par exemple, lui parut énorme. La douairière lady Loth menait une vie très simple, lui avait pourtant dit son cousin.

C'était une de ces vieilles maisons à cinq étages, très laide et tout en hauteur, avoisinant Berkeley Square. Deux énormes pièces par étage, l'une en façade, l'autre sur la cour et desservies par un étroit escalier.

Lady Loth les attendait dans le salon. Cette pièce parut à Lina sombre et sans couleur déterminée. Elle ne distingua pas tout d'abord son hôtesse, au milieu d'un amas invraisemblable de petites tables, de chaises à haut dossier, de vitrines remplies de bibelots et de porcelaines. La pièce, pourtant vaste donnait une impression d'étouffement, tant elle était encombrée.

Puis, devant la cheminée, elle aperçut une vieille dame. Elle ne ressemblait en rien à Mme Kindschi. Elle était grasse et sans forme. Ses cheveux gris étaient ramassés sur la nuque en un chignon quelque peu ébouriffé. Elle était vêtue d'une robe noire sans élégance, mais plusieurs rangs de perles, d'un prix fabuleux, paraient son cou. De nombreuses bagues, très démodées, dont les pierres de grande valeur auraient eu besoin d'un bon nettoyage, ornaient ses doigts déformés par les rhumatismes.

— Voici donc la fille d'Andrew ! dit-elle d'une voix ferme, comme Hugues se penchait pour l'embrasser.

Et Lina se trouva en face d'yeux très bleus, dont le regard était le plus vif et le plus pénétrant, qu'elle eût jamais rencontré.

— Oui, la fille d'Andrew... répéta Hugues.

— Vous ne lui ressemblez absolument pas ! constata lady Loth d'un ton presque accusateur ; puis elle posa une main sur l'épaule de sa petite nièce.

— Pourquoi, questionnait-elle, avez-vous depuis tant d'années, tenu votre existence secrète ? N'est-ce pas un peu discourtis de votre part ?

— Voyons bonne maman, ne commencez pas à harceler cette pauvre petite, avant même de l'avoir fait asseoir... intervint Hugues. Nous arrivons d'un assez long voyage, et nous serions heureux de prendre une tasse de thé.

— Si je te connais bien, un breuvage un peu plus corsé fera mieux ton affaire, reparti lady Loth en riant. Sonne donc, je ne sais pourquoi Baxter ne nous a pas déjà servis...

A cet instant même, le vieux maître d'hôtel parut, en ployant presque sous le poids d'un lourd plateau d'argent.

Lina, fascinée, le regarda dresser le couvert, sur une table placée près de la vieille dame. Jamais elle n'avait vu un tel déploiement d'argenterie — une grande bouilloire à eau chaude, une énorme théière, des pots à lait et à crème et un sucrier. Les tasses étaient d'une finesse exquise. Mais le thé n'était guère en rapport avec cet étalage cérémonieux — quelques beurées, un cake où les raisins étaient rares et quelques petits gâteaux secs très amollis.

— Comment allez-vous Baxter ? dit Hugues.
— Aussi bien qu'on puisse l'espérer, monsieur, reparti le vieux domestique d'une voix chevrotante.

— Baxter se porterait à merveille s'il ne songeait perpétuellement à son âge ! s'exclama lady Loth. Il parle de prendre sa retraite ; absurdités et balivernes ! lui dis-je. Il a deux ans de moins que moi.

— Et vous aurez quatre-vingts ans le mois prochain, n'est-ce pas bonne maman ?

Phil la fusée



Février
2

MEMENTO

SIERRE
Pharmacie de service. — Pharmacie Lathion, tél. 5 10 74.
Hôpital d'arrondissement. — Heures de visite, semaine et dimanche, de 13 h 30 à 16 h 30.
Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital soit à la clinique.
Clinique Sainte-Claire. — Heures de visite, semaine et dimanche de 13 h 30 à 16 h 30.
Château de Villa. — Musée Rilke en permanence.
Patinoire. — Ouverte de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 30, en cas de match, fermeture à 16 h.

MARTIGNY
Cinéma Etoile. — Tél. 6 11 54, voir aux annonces.
Cinéma Corso. — Tél. 6 16 22, voir aux annonces.
Pharmacie de service. — Pharmacie Clo-suit, tél. 6 11 37.
Médecin de garde. — S'adresser à l'hôpital de Martigny, tél. 6 16 05.
Petite Galerie. — Exposition permanente.

SAINT-MAURICE
Cinéma Roxy. — Tél. 3 64 17 ou 3 64 84, voir aux annonces.
Pharmacie de service. — Pharmacie Gallard, tél. 3 62 17.
Vieux-Pays. — Mardi soir, chants et danses.
Club Alpin Suisse, groupe St-Maurice. — dimanche, 7 février, courses à ski Châtillon.

MONTHEY
Plazza. — Tél. 4 22 90, voir aux annonces.
Montréal. — Tél. 4 22 60, voir aux annonces.
Médecin de service. — Pour les dimanches et jours fériés, tél. 4 11 92.
Pharmacie de service. — Pharmacie Raboud, tél. 4 23 02.

SION
Cinéma Lux. — Tél. 2 15 45, voir aux annonces.
Cinéma Arlequin. — Tél. 2 32 42, voir aux annonces.
Cinéma Capitole. — Tél. 2 20 45, voir aux annonces.
Pharmacie de service. — Pharmacie Gindre, tél. 2 58 08.
Médecin de service. — Dr Kruczek, tél. 2 15 47.
Ambulances de service. — Michel Sierro, tél. 2 59 59. — SOS général, tél. 2 23 52.
Carrefour des Arts. — Exposition Jacques Fuchs.
CSFA — Réunion du mois le 2 février au bar Atlantique.

Sur nos ondes

SOTTENS 7.00 Bonjour à tous. 7.15 Informations. 8.00 Le bulletin routier. 8.25 Miroir-première. 8.30 Fin. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Le rendez-vous de midi. 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Informations. 12.55 Gabriel, vous êtes un ange. 13.05 Mardi les gars. 13.15 Disques pour demain. 13.40 Vient de paraître. 13.55 Miroir-flash. 14.00 Fin. 16.00 Miroir-flash. 16.05 Le rendez-vous des isolés. 16.25 Fantaisie sur ondes moyennes. 16.55 Le magazine des beaux-arts. 17.15 La discothèque du curieux. 17.30 Miroir-flash. 17.35 Cinémagazine. 18.00 Bonjour les jeunes. 18.30 Le micro dans la vie. 19.00 La Suisse au micro. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du monde. 19.45 Visiteur d'un soir. 20.10 Refrains en balade. 20.30 Antigone. 21.55 Les nouveautés du disque. 22.30 Informations. 22.35 Le courrier du cœur. 22.45 Les chemins de la vie. 23.15 Hymne national. Fin.

SECOND PROGRAMME 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-heures de la vie du monde. 20.15 Gabriel, vous êtes un ange. 20.25 Mardi les gars. 20.35 Chansons-sélections. 21.00 Prestige de la musique. 22.00 Sleepy time jazz. 22.30 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER 6.15 Informations. 6.20 Mélodies populaires. 7.00 Informations. 7.05 Mélodies de films. 7.30 Emission pour les automobilistes voyageant en Suisse. 8.30 Arrêt. 10.15 Disque. 10.20 Emission radioscolaire. 10.50 Intermède. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Mélodies de revues musicales. 12.20 Nos compliments. 12.30 Informations. 12.40 Musique légère. 13.35 Le terror Joh. Heesters et l'orch. symphonique Graumke. 14.00 Emission féminine. 14.30 Musique ancienne. 15.20 Musique pour un invité. 16.00 Informations. 16.05 Chansons populaires anglaises. 16.50 Pour le 90 anniversaire d'Annette Kolb. 17.05 A. Mozatti, piano. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Disques présentés par A. Werner. 18.30 Pour les amis du jazz. 19.00 Actualités. 19.30 Inf. écho du temps. 20.00 Orchestre de la BOG renforcé. 21.35 Chants sur des poèmes d'Eichendorff. 22.00 Nocturnes No 10 en mi min. et No 13 en si mon.. 22.15 Informations. 22.20 Rythmes. 23.15 Fin.

MONTE CENERI 7.00 Marche. Petit concert. 7.15 Informations. 7.20 Almanach sonore. 8.30 Arrêt. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Musique variée. 12.30 Informations. 12.40 Musique variée. 13.00 Journal de 13 h. 13.10 Interprètes célèbres disparus. 13.45 Chansons. 14.00 Arrêt. 16.00 Journal de 16 h. 16.10 Thé cansant. 16.45 Musique aux Champs-Élysées. 18.00 Chansons. 18.15 La côte des barbares. 18.45 Petite chronique culturelle. 19.00 Sérénade. 19.10 Communiqués. 19.15 Inf. II Quotidiano. 19.45 Rendez-vous. 20.00 La ronde des livres. 20.30 Manon. 22.30 Informations. 22.35 Rythmes du mardi. 23.00 Ultimes notes. 23.15 Fin.

TELEVISION 19.00 Bulletin de nouvelles. 19.05 Le magazine. 19.25 Horizons. 19.40 Cinématomobile.. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 330 secondes. 21.15 La petite fille perdue. 21.40 Cours de bonheur conjugal. 22.05 L'enfant-problème. 22.35 Soir-Informations. 22.50 Fin.

L'Imprimerie Moderne S.A. Sion

engagerait, dès que possible,

1 compositeur - typographe

qualifié, pour son département des travaux de ville, capable de travailler de façon indépendante et de surveiller des apprentis.

Faire offres écrites à la Direction, rue de l'Industrie 13, 1950 Sion.

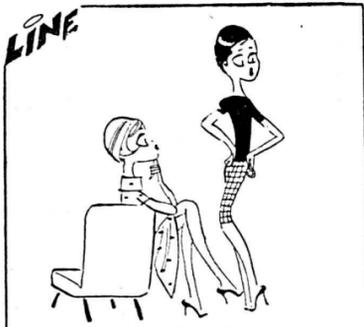
MONTHEY - Dancing
Aux Treize Etoiles
L'orchestre No 1
LOS CARACAS, du Venezuela
et « I ROBEN » de la R.T.I.
OFA 06.323.07 L

Brûleur à mazout
100% valaisan
SUPERMATIC
Tél. (027) 4 22 79 fabriqué à Grône



Copyright by Opera Mundl

(A suivre)



— Il était bien disposé à repeindre la chambre...



... mais j'ai fait une erreur fondamentale : pour ne pas salir...



... j'ai mis des journaux par terre !

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :
1950 Sion, rue de l'Industrie 13
Tél. (027) 2 31 51 - 52 - Ch. postaux : 19 - 274

Rédactions régionales :
1870 Monthey, tél. (025) 4 12 38
1890 Saint-Maurice, tél. (025) 3 64 83
1920 Martigny, tél. (025) 6 17 10
3960 Sierré, tél. (027) 5 19 86

TARIF DES ABONNEMENTS :
3 mois 6 mois 12 mois
Suisse 11 francs 22 francs 42 francs
Etranger : demander les tarifs à l'administration.

RÉGIE DES ANNONCES :
Publicitas S.A., 1950 Sion, tél. (027) 2 44 22 et toutes les agences Publicitas.

Tarif des insertions :
Annonces :
(le mm sur une colonne de 27 mm) 16 ct. 5.
Réclames :
(le mm sur une colonne de 56 mm) 60 ct. (20% en plus pour emplacement prescrit).
Réclames première page :
(le mm sur une colonne de 56 mm) 85 ct.
Mortuaires :
(le mm sur une colonne de 56 mm) 40 ct.

Devez-vous toujours dire «non» à votre femme, quand il est question d'argent?

Non à l'appareil utile au ménage; non au séjour de repos nécessaire; non à une meilleure formation de vos enfants; non à vos propres désirs justifiés? Uniquement parce que votre seul salaire émette immédiatement en petites sommes, ici et là? Cet état de choses peut changer. Si vous avez une acquisition nécessaire à faire, nous pouvons vous consentir un crédit de Fr. 500.- à Fr. 10000.-. Nous ne demandons aucun renseignement à votre employeur, vos parents ou vos connaissances. En cas de règlement irréprochable nous vous accordons un **remboursement de 15%** sur les frais et intérêts habituels. Notre crédit n'est donc pas seulement discret mais encore avantageux. Envoyez-nous le talon ci-dessous ou téléphonez-nous. Notre réponse vous parviendra sous enveloppe neutre. Vous serez satisfait de nos services.

Banque Rohner + Cie S.A.
Löwenstrasse 29, Zurich Téléphone 051/230330

Veuillez m'envoyer les documents nécessaires à un crédit au comptant

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
Localité _____ Ct. _____

L'Auberge du Pas de Cheville

à Pont-de-la-Morge

sera fermée

du 1er au 10 février

(Fermeture annuelle)

P 1152 S

INGENIEURS

Nous portons à votre connaissance et mettons à votre disposition un système de station d'épuration des eaux usées Monobloc Schreiber.

Veuillez nous consulter sans engagement.

EPUREX S.A., 13, rue du Simplon, 1000 Lausanne, tél. (021) 27 63 44.

P 958L

A vendre à Ardon

maison d'habitation

de 5 pièces, avec granges, écurie, garage et 2680 m2 de vignes. En très bon état. Prix global: Fr. 65 000.-

Ecrire sous chiffre P 26124 à Publicitas, 1951 Sion.

P 26124 S

VERBIER

Au centre de la station, en bordure de route principale, à louer sur plan

local

de 100 m2 avec cave et dépôt. Appartement si désiré, long bail. Capital nécessaire Fr. 200 000.-

S'adresser par écrit, case postale 6, 1936 Verbier.

P 26170 S

A VENDRE

à Saxon-Village

maison d'habitation

récemment rénovée, comprenant 3 chambres, cuisine, salle de bain, avec grange et écurie.

Ecrire sous chiffre P 65105 à Publicitas, 1951 Sion.

P 65105 S

VENTE DE BLANC



Blanc comme neige, léger comme tulle, votre nouveau trousseau sera l'aubaine de l'année!

NOTRE VENTE DE BLANC

vous offre des linges, des taies d'oreillers, des fourres de duvets, des draps, des nappages, neufs, légers, gais, modernes, en blanc ou en couleurs, et à des prix Porte-Neuve, bien sûr!



à la

Porte Neuve S.A.

SION

VéGé

Achète dans le monde entier vend dans toute l'Europe



Collectionnez les timbres **VéGé** échangeables dans tous les magasins **VéGé** d'Europe

PRIX d'avant la surchauffe

Sucre fin, 2 kg	1.70	Haricots verts, 1 kg	1.25
	net		esc.
Raviolis, 1 kg	1.45	Spaghettis «Profit», 1 kg	1.10
	esc.		esc.
Pois verts, 1 kg	-.90	Cornettes «Profit», 1 kg	-.95
	esc.		esc.

LE SPORT LE SPORT LE SPORT

Une manifestation méritant une attention particulière

Un champion du monde à VERCORIN

La charmante station qui « monte » Vercorin aura le plaisir d'accueillir, les 13, 14 et 15 février, la grande famille des sportifs silencieux de cinq nations. Cet honneur échoit au Ski-Club « La Brentaz » organisateur de cette compétition, sous la conduite de son dynamique président M. Edmond Rudaz, ce dernier étant depuis de nombreuses années en étroites relations avec les autorités dirigeantes de l'Association suisse des silencieux.

UNE « PREMIERE » A VERCORIN

Organisateur désigné par la Fédération suisse, des championnats nationaux à ski 1965, le S.C. La Brentaz, grâce à la création de la Fédération internationale en 1964, se vit attribuer également le premier championnat international à ski des silencieux. Ainsi, deux compétitions seront organisées en même temps.

Relevons encore que la Suisse, initiateur de cette compétition sportive à l'échelle internationale, devait bénéficier de la première organisation. Vercorin a été choisie et nous en sommes fiers, pour la charmante station en plein développement, ainsi que pour le canton entier.

UN COMITE AD HOC

Depuis plusieurs mois, un comité travaille sans relâche à la pleine réussite de cette manifestation. D'après les volumineux dossiers de notre ami Edmond Rudaz, tout sera prêt pour l'heure « H » à la satisfaction de chacun. Nous en sommes certains. Voici d'ailleurs la composition de ce comité :

Président : Edmond Rudaz
Vice-président : Jean-Paul Main
Secrétaires : Armand Perruchoud et Jean-Paul Main
Logements : A. Corvasce, Yvan et Hermann Chevey
Insignes : Jeanne Imhof, Joseph Devanthéry, Raymond Bourban
 Tombola : Martial Siggen, Léo Zuber, Albert Sommer
Prix : Rémy Perruchoud, Edmond Rudaz
Dons et livrets : Rudaz, Main, Perruchoud
Service sanitaire : Dr Hans Pluss.

SIX PAYS A VERCORIN

La Fédération internationale groupe actuellement cinq nations, soit l'Autriche, l'Allemagne, l'Italie, la France et la Suisse. Mais Vercorin aura le plaisir d'accueillir également les représentants nordiques, soit la Norvège, qui a fait demande d'adhésion.

Les inscriptions reçues à ce jour sont les suivantes :

AUTRICHE : 1 équipe masculine.
ALLEMAGNE : 2 équipes masculines, 1 équipe féminine.
ITALIE : 1 équipe masculine.
FRANCE : 1 équipe masculine.
NORVEGE : 1 équipe masculine.
SUISSE : 2 équipes masculines, 1 équipe féminine.

Chaque équipe comprend un effectif de cinq coureurs pour le championnat international. En ce qui concerne le championnat suisse, 28 hommes et six dames se disputeront les titres dans les épreuves alpines. Tandis que 8 coureurs s'affronteront dans l'épreuve de fond.

Notons encore que le classement combiné s'effectuera aux points.

LE DEROULEMENT DES EPREUVES

La manifestation débutera le vendredi 13 février par une cérémonie officielle sur la place centrale du village, à 18 heures. Puis, le soir sera réservé à la séance du jury et tirage au sort des dossards.

Samedi, deux épreuves sont au programme, le slalom géant et la descente, tandis que le soir sera réservé, à 19 heures, à la descente aux flambeaux par les professeurs de ski.

Dimanche, dernier jour, verra le matin l'épreuve du slalom spécial et du fond, tandis que la cérémonie de clôture, avec proclamation des résultats, aura lieu vers 15 heures.

UN PEU DE TECHNIQUE

Mentionnons brièvement, car nous aurons l'occasion d'y revenir, que la descente aura une longueur de 3,2 km., le slalom géant 1,8 km., avec 40 portes, tandis que le « spécial » comprendra 50 et 60 portes et la piste de fond aura une distance de 12 km. pour une dénivellation de 200 m.

DES FAVORIS

Il est toutefois très difficile de donner des noms de favoris. Mais nous pouvons annoncer, d'ores et déjà, que le champion du monde du combiné 2, Hans Lie, sera au départ.

BONNE CHANCE AU SKI-CLUB LA BRENTAZ

En conclusion, nous souhaitons plein succès au S.C. La Brentaz pour une réussite entière de ce premier championnat international des silencieux. Une telle manifestation ne s'organise pas sans de gros engagements financiers. Aussi, nous faisons appel à tous les sportifs valaisans de se laisser agréer le petit « ski-souvenir ». Par ce geste d'amitié ils contribueront dans une petite partie à la réussite de cette

Avec la SFG

ST-MAURICE — La section de la SFG de St-Maurice a tenu récemment son assemblée annuelle. Après l'adoption des divers rapports habituels, les 45 membres présents examineront le programme d'activité de cette année, qui se présente comme suit :

— Début avril : cross agaunois.
 — 23 mai : participation à la Fête cantonale genevoise.
 — 13 juin : Fête cantonale des pupilles et pupillettes.
 — Début juillet : Fête romande à Sion. Le comité a été constitué comme suit :

Président : Pierre Puippe
Vice-président : Georges Rey-Bellet
Secrétaires : Raymond Puippe
Caissier : Jean Schaller
Membre adjoint : Maurice Coquoz
Moniteur-chef : Willy Puippe
Moniteur-pupilles : Georges Chanton.

● **HOCKEY SUR GLACE** — A Regensburg, en match comptant pour la Coupe des Alpes, AC Klagenfurt a battu Bad Tölz par 4-2. Grâce à cette victoire, l'équipe autrichienne a définitivement remporté l'édition 1964-1965 de cette compétition.

manifestation. Rappelons, pour terminer, que le bénéfice — s'il y en a un, ce que nous souhaitons vivement — sera versé intégralement à l'Association internationale des silencieux.

Bonne chance, amis du S.C. La Brentaz.

Peb.

ASSEMBLEE DES GYMNASTES AUX JEUX NATIONAUX

Nouveau comité

Lors de la dernière assemblée de l'Association valaisanne des gymnastes aux jeux nationaux, présidée par M. Oscar Kronig, de Gampel, il a été procédé à la constitution d'un comité qui reprend en main les brèves de l'association.

Une seule démission est à noter, au comité, celle du caissier M. Joseph Martig, de Gampel, qui est remplacé par M. Joseph Kohlbrenner, également de Gampel. Mais on pourra toujours compter, sur M. Joseph Martig comme juge-arbitre.

M. Bernard Anthonioz, de Sion, a été nommé à la commission de presse et propagande, où il représentera l'A.V. G.J.N.

Voici d'ailleurs la composition du comité : président : Oscar Kronig, Gampel; vice-président : Gilbert Terretaz, Saxon; chef technique : Joseph Hildbrand, Viège; secrétaire : Antoine Bender, Martigny-Ville; caissier : Joseph Kohlbrenner, Gampel; presse et propagande : Bernard Anthonioz, Sion.

Les manifestations de l'année 1965 se dérouleront à :

Naters : en mai, fête cantonale aux jeux nationaux.

Riddes : 29 août, fête cantonale de lutte libre.

Glis : fin sept., championnat valaisan de lutte libre, par catégories de poids.

LUTTE LIBRE

La SFG Riddes à l'honneur

L'Association fédérale des gymnastes aux jeux nationaux vient de confier à la SFG Riddes l'organisation d'une demi-finale du championnat suisse de lutte libre. Cette manifestation importante groupera les lutteurs sélectionnés de toute la Suisse romande, du canton de Berne et des cantons de Bâle et Soleure, et se déroulera le samedi 13 février dès 13 heures à la Grande salle de l'Abeille à Riddes.

HOCKEY SUR GLACE :

Avant Suisse-Tchécoslovaquie

Pour affronter la Suisse le 21 février à Lausanne, la Fédération tchécoslovaque de hockey sur glace a sélectionné une équipe composée en partie d'internationaux ayant déjà évolué en équipe nationale A (comme Suchy, Meixner, Smid, Hrbaty, Grantner, Volek, Pryl, Holik et Barta) et en partie de jeunes. Tous ces joueurs ont déjà joué ensemble à plusieurs reprises. Ils ont notamment battu l'Allemagne de l'Est (6-2 et 4-3) et l'Allemagne de l'Ouest (9-3 et 4-3).

Voici la liste des joueurs retenus :
Gardiens : Precechtel (Gottwaldov), Lackv (Pardubice).
Arrières : Suchy (Dukla Jilhava), Meixner (ZKL Brno), Smid (Dukla Jilhava), Masopust (Spartak Prague), Metelka (Dukla Jilhava), Andrt (Pardubice), Houska (Slovan Bratislava).

Avants : Sindelar (Spartak Prague), Havel (Spartak Prague), Hrbaty (Dukla Jilhava), Grantner (Slovan Bratislava), Volek (Dukla Jilhava), Janiurek (Vitkovice), Koks (Pardubice), Spacek (Pardubice), Pryl (Pardubice), Jaroslav Holik (Dukla Jilhava), Barta (ZKL Brno), P. Hejma (Dukla Jilhava), Kaspak (Spartak Prague), Bavor (Gottwaldov), Brada (Pilsen).

Coiffeuse

sachant travailler seule, cherche remplacement pr deux mois environ.

Tél. (026) 6 05 67 de 12 h. à 13 h. et de 19 h. à 20 h.

Prêts
 rapides
 discrets
 sans caution

Banque City
 Talstr. 58, Zurich
 Tel. 051 25 877

IVRE...
 De quelle façon un alcoolique cesse complet, chercher remplacement pr deux mois environ. Spécialiser. Barons-Laboratoire, Sulgen/TG

Automobilisme :

Ford intensifie son activité sportive

La société Ford va intensifier, en 1965, son activité dans le domaine des compétitions automobiles, a déclaré un porte-parole qui a précisé que des modèles modifiés du type grand tourisme seraient au départ des trois grandes épreuves d'endurance de Daytona Beach, Sebring et Le Mans. Par ailleurs, Ford a étendu la responsabilité de la société Shelby-American, créée par l'ancien coureur automobile Carol Shelby, dans le domaine des compétitions. La Shelby-American sera responsable de l'écurie de course Ford à Daytona Beach, à Sebring et au Mans, un nouveau modèle du type Cobra, le « Cobra 42 » sera produit par les ateliers de Carol Shelby qui modifieront aussi la voiture de sport Mustang pour la transformer en un modèle de grand tourisme, le « Mustang GT 350 ». Par ailleurs, Ford sera présente une nouvelle fois aux 500 miles d'Indianapolis et dans la plupart des grandes classiques américaines pour voitures de série.

Cours d'entraîneurs et de juniors avancés

Basket-ball :



Samedi après-midi, l'Association valaisanne de basket-ball avait mis sur pied un cours cantonal pour entraîneurs de basket-ball complété par la présence de quelques juniors avancés. Le cours fut dirigé par M. René Hofmann de Lausanne, entraîneur fédéral. Il est bien entendu, impossible de faire le tour du problème en un seul après-midi. Malgré cela, M. Hofmann passa en revue les points principaux, soit les bases élémentaires de l'attaque et de la défense.

A l'issue de ce cours les participants assistèrent à une très intéressante discussion d'où il ressortit clairement que le gros handicap, dont sont « victimes » les basketteurs valaisans est le manque d'heures d'entraînement. En effet, pour obtenir de nets progrès, 5 à 6 heures sont nécessaires par semaine. Or, ce n'est pas le cas, chez nous; car si nos basketteurs peuvent consacrer deux heures de leurs loisirs, c'est un maximum !

Notre photo montre les participants à ce cours.

● **WATERPOLO** — Voici les résultats enregistrés dans le cadre du championnat suisse d'hiver :

Groupe est : Schaffhouse - Kreuzlingen 1-2; Limmat Zurich II - Romanshorn 3-1; Limmat I - Zurich 3-1; Kreuzlingen - Limmat II 1-1; Limmat I - Romanshorn 9-1; Schaffhouse - Zurich 3-3.

● **ATHLETISME** — Voici le classement de la 11ème édition du cross-country international de Etterbeek :
 1. Allonsius (Be) 34'04"; 2. Cooke (GB) 34'06"; 3. Turner (GB) 34'08"; 4. Gomes (GB) 34'26"; 5. Lulloh (GB) 35'02"; 6. Wadoux (Fr) même temps.

● **VOLLEYBALL** — Coupe d'Europe des clubs champions, match aller : Honved Budapest - Brabo Anvers 3-4 (15-7 15-5 15-9).

Coup d'oeil à l'étranger

ANGLETERRE (16mes de finale de la coupe)

Charlton Athletic-Middlesbrough	1-1
Leeds United-Everton	1-1
Leicester City-Plymouth Argyle	5-0
Liverpool-Stockport County	1-1
Millwall-Shrewsbury Town	1-2
Peterborough United-Arsenal	2-1
Preston North End-Bolton Wand.	1-2
Reading-Burnley	1-1
Sheffield United-Aston Villa	0-2
Southampton-Crystal Palace	1-2
Stoke City-Manchester United	0-0
Sunderland-Nottingham Forest	1-3
Swansea Town-Huddersfield Town	1-0
Tottenham Hotspur-Ipswich Town	5-0
West Ham United-Chelsea	0-1
Wolverhampton Wand.-Rotherham	2-2

ALLEMAGNE (20e journée)

Schalke 04-Nuremberg	1-3
Munich 1860-Borussia Dortmund	4-4
Werder Breme-Cologne	0-0
Meiderich-Hambourg	3-2
Karlsruhe-Eintracht Francfort	3-1
Hertha Berlin-Stuttgart	0-0
Hanovre-Kaiserslautern	renv.

Classement : 1. Werder Breme et Cologne, 20-26. 3. Nuremberg, 20-25. 4. Munich 1860, 19-22. 5. Hambourg, 20-22.

ITALIE (Première division - 19e journée)

Cagliari-Juventus	1-1
Catania-Lazio	3-1
Fiorentina-Sampdoria	0-0
Foggia-Inter	3-0
Lanerossi-Bologna	1-1
Milan-Mantova	2-1
Roma-Atalanta	0-0
Torino-Varese	1-1
Genoa-Messina	2-1

Classement : 1. Milan, 33 points. 2. Inter, 26 points. 3. Juventus, 25 points. 4. Torino, 24 points. 5. Fiorentina, 22 points.

Deuxième division (19e journée)

Brescia-Reggiana	1-1
Livorno-Propatria	0-0
Modena-Lecco	0-0
Simmenthal Monza-Trani	3-1
Napoli-Parma	2-1
Padova-Catanzaro	1-1
Palermo-Bari	1-1
Spal-Potenza	2-1
Triestina-Venezia	0-0
Verona-Alessandria	1-1

Classement : 1. Brescia, 26 points. 2. Lecco, 25 points. 3. Modena. Napoli, 22 points. 4. Reggiana, Spal, Verona et Propatria, 21 points.

FRANCE (Seconde division - 19e journée)

Limoges-Racing	0-0
Forbach-Cannes	1-1
Besancon-Rec Star	0-0
Grenoble-Aix	1-1
Reims-Montpellier	1-1
Nice-Cherbourg	4-1
Marseille-Metz	1-1
Beziere-Boulogne	2-1

Classement : 1. Nice, 29 points. 2. Reims, 26 points. 3. Limoges, Cannes, Metz, 24 points.

SKIEZ BIEN, SKIEZ BRUSON

LE VILLAGE DE L'EXPO
 (Face à Verbier)

Renseignements : (026) 7 16 37 et 7 16 39 - Direction (021) 25 49 81
 P 30007 S

Casino Montreux

Tous les soirs, sauf lundi, dès 21 heures
 Programme de variétés internationales

GIL ET FREDY LAVEDO

Cascadeurs comiques

HERMANAS DEL POZO

danses espagnoles

ORCHESTRE I QUATRO QUINTI

Dimanche : THE DANSANT dès 16 heures
 Samedi et dimanche : THE CONCERT dès 15 h. 45.
 SALLE DE JEUX

**Très profitable—
donc avantageux**



delicieuse boisson
fortifiante

banago

450 g
Fr. 3.60

**suffisant pour
40 tasses**

NAGO Olten

Martigny-Ville
A louer à proximité de la gare CFF, un
appartement
de 3 pièces, tout confort, libre de suite.
S'adresser au
Tél. (026) 6 04 27
P 26278 S

Nous cherchons gentille
jeune fille
pour chambres et repassage. Entrée environ 15 mars. S'adresser au Motel Mon Moulin, Charrat
Tél. (026) 6 33 24
P 26316 S

Célibataire dans la cinquantaine, solvable, allemand et français
cherche place
comme portier dans hôtel ou commissionnaire dans magasin ou usine. Evcntuellement autre travail pas pénible, raison de santé, et salaire approprié. A la même adresse, à vendre plusieurs machines à coudre revisées. S'adresser à
Agence SINGER
1920 Martigny,
31, avenue de la Gare.
Tél. (026) 6 19 77 et 6 00 75.
P 26314 S

Jeune femme, cherche
travail
dans bureau, à la demi-journée, à Martigny.
Ecrire sous chiffre P 26325 à Publicitas, 1951 Sion
P 26325 S

A vendre une
vachette
pie rouge, de 6 semaines, MM, excellente ascendance.
Tél. (025) 4 32 68

A louer au Bois-Noir, Saint-Maurice, environ 15000 m de
terrain
A la même adresse
foin et regain
première qualité
Tél. (025) 3 67 60

A louer dans immeuble neuf, avenue de la Gare, Sion, à partir du début avril 1965
bureau de 6 pièces
130 m2, appartement de 4 pièces.
S'adresser au bureau Tronchet, architecte, FSAI, Sion
P 26320 S

Nous cherchons, pour entrée immédiate, un
manœuvre de garage
Bons gages
Faire offres au garage du Casino, Saxon, téléphone (026) 6 22 52.
P 361 S

Nous cherchons à louer
chambre
si possible indépendante, à proximité de la Gare de Martigny.
Pour plus de renseignements, téléphoner au (027) 4 76 72, heures de bureau.
P 26319 S

Avec 100 francs déposés chaque mois à la Société de Banque Suisse vous obtiendrez:

après 2 ans	2'481.90
après 4 ans	5'127.80
après 6 ans	7'948.45
après 8 ans	10'955.40
après 10 ans	14'161.00
après 12 ans	17'578.35
après 14 ans	21'221.40
après 16 ans	25'105.15
après 18 ans	29'245.40
après 20 ans	33'659.20

Epargnez 100 francs chaque mois et votre capital s'accroîtra rapidement comme indiqué ci-dessus; ce n'est qu'un exemple, basé sur un taux d'intérêt annuel de 3%.
A la Société de Banque Suisse vous pouvez même placer votre argent jusqu'à 4%.

La Société de Banque Suisse vous offre en effet diverses possibilités de dépôts à la fois sûrs et productifs, par exemple:
livrets ou comptes de dépôts
livrets ou comptes de placements
obligations de caisse
Tous renseignements nécessaires — également sur le système d'épargne par la poste — vous seront fournis aux guichets de la Société de Banque Suisse.

Il vaut la peine d'épargner chez la Société de Banque Suisse!
Société de Banque Suisse
Schweizerischer Bankverein
SION, SIERRE, MONTANA, CRANS, SAXON



BVE-111

pour votre annonce

jura

Importante entreprise en Suisse allemande cherche pour tout de suite ou date à convenir

une jeune employée de bureau
pour son département des ventes. Travail intéressant et varié, téléphone, correspondance française, facturation et travaux administratifs.
Excellente occasion de se perfectionner dans la langue allemande.
Conditions de travail agréables dans des bureaux modernes.
Semaine de 5 jours.
Offres avec curriculum vitae et photo sont à adresser à JURA fabriques d'appareils électriques L. Henzrirohs S.A. 4626 Niederbuchsiten-Olten.

RILTON¹⁷

prolonge vos meilleures années

Rilton est un spécifique qui maintient la vitalité et un tonique circulatoire gériatrique. Il est indiqué pour les hommes et les femmes dès que les capacités physiques et intellectuelles commencent à décliner et qu'apparaissent des symptômes tels que diminution du pouvoir de concentration, troubles de la mémoire, maux de tête dus à l'âge, vertiges. Les capsules sont spécialement recommandées aux diabétiques.

Rilton contient, en proportions judicieusement étudiées, 17 substances actives qui aident l'organisme vieillissant à remplir sans défaillance ses diverses fonctions:

Vitamine B1	D-panthénol	Fer
Vitamine B2	Sel de choline	Potassium
Vitamine B6	Bétaïne HCl	Manganèse
Vitamine B12	Méso-Inosite	Magnésium
Nicotinamide	Pyridyl-carbinol	Zinc
Biotine	Iode	

Emballage normal (dose pour une semaine) Fr. 8.50
Emballage de cure (dose pour 3 semaines) Fr. 21.50



Rilton — un produit des Laboratoires Sauter S.A. Genève

Lisez le « Nouvelliste du Rhône »



La différence est dans le **GOÛT**

*Un authentique goût espresso
Un café noir qui a du caractère*

Il est unique par son mélange exclusif de cafés spécialement sélectionnés. C'est pourquoi il a du corps, de "l'arrondi" et une saveur si personnelle.

Unique il l'est encore par une technique de rôtissage particulière qui lui donne un arôme si finement corsé.

NESCAFÉ
CAFÉ SOLUBLE
gout espresso

COLLONGES

Salle Prafleuri, dimanche 7 février
dès 14 heures

GRAND LOTO

Organisé par le Sté de Chant l'Echo c'Arbignon.
montres — jambons — transistors — fromages
valeur env. Fr. 3 000.—

30 séries, abonnement Fr. 36.—.

P 26018 S

Avec Fr. 11 000.- d'acompte, solde en 24 mois
MAGIRUS SATURN TOUS TERRAINS MODELE 1963
150 CV. DIN — 4 1/2 m3 — 7 TONNES
pense Alu 3 côtés — Accouplement Röcking — Tachigraph — Direction assistée.
EXCELLENT ETAT - ROULE 33 000 KM
Expertisé — Livraison Immédiate
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE ! Fr. 49 500.-
(VALEUR NEUF Fr. 87 500)
RAYMOND WOEFFREY à VERNAYAZ (VS) - Téléphone (026) 6 55 69



65.4.50 17

Tous vos imprimés à l'Imprimerie Moderne S.A. - Sion

Cinéma Lux

du mercredi 3 février au dimanche 7 février

Cornel Wilde - Belinda Lee dans

Constantin le Grand

Un grand film d'action et d'aventures, au temps de la Rome antique.

Scopecouleurs

parlé français

16 ans révolus

Cinéma Arlequin

du mardi 2 février au lundi 8 février

En grande première valaisanne

SMALL BRONSTON John WAYNE Claudia CARDINALE Rita HAYWORTH

LE PLUS GRAND
CIRQUE DU MONDE



HENRY HATHAWAY - DIMITRI TOMKIN - BEN HECHT, JULIAN HALEY & JAMES GRANT
PHILIP JORDAN & NICHOLAS RAY - MICHAEL WASZYNSKI - SAMUEL BRONSTON - SUPER TECHNICOLOR

Le plus fastueux des spectacles, des scènes « chocs »
2000 figurants, partout prolongé

Prix des places imposés : 3 fr. 50 — 4.— fr. — 5.— fr.

parlé français

Scopecouleurs

Faveurs suspendues
16 ans révolus

Cinéma Capitoile

du mercredi 3 février au dimanche 7 février

ROBERT TAYLOR

dans un « Western » de grande classe

Les ranchers du Wyoming

Un film qui fait ressusciter dans toute sa violence, l'époque héroïque du Farwest.

Eastmancolor

parlé français

16 ans révolus

LE SPORT LE SPORT LE SPORT

DANS DEUX SEMAINES

NENDAZ SERA EN FÊTE



Après avoir organisé à la perfection les championnats valaisans, la sympathique station de Haute-Nendaz s'apprête dans deux semaines à recevoir, cette fois une cohorte de champions internationaux. Ainsi tous les sportifs, qui suivent avec intérêt les épreuves de fond, se donneront rendez-vous à Nendaz pour assister à la 14e édition de la Coupe Kurikkala. Nous avons déjà relaté et présenté le grand champion finlandais Juho Kurikkala. Rappelons brièvement que c'est en sa mémoire que cette coupe fut créée; son but est d'encourager et de faire con-

naître toujours plus le ski de fond dans les pays alpins.

C'est donc une chance unique pour Nendaz, et un honneur, qui rejait sur la station et le Valais, de pouvoir mettre sur pied une organisation aussi importante sur le plan international. L'organisateur est le Ski-Club «Arpetaz», sous la présidence de M. Wilfried Fournier, entouré de nombreux collaborateurs. D'ores et déjà, bonne chance; nous donnerons prochainement d'autres détails. **Notre photo: le grand champion finlandais Juho Kurikkala en plein effort lors d'une course.**

Le Derby de l'Arpille

RAVOIRE — Cette compétition qu'organise avec beaucoup de bonheur et de succès le Ski-Club Molignon, de Ravoire, s'est déroulée dimanche dans d'excellentes conditions, sur les pentes de l'Arpille. Comme à l'accoutumée, la participation fut nombreuse. Voici les résultats qu'on a proclamés dimanche, en fin d'après-midi au Grand-Hôtel de Ravoire:

DERBY DE L'ARPILLE

Ecolières	
1. Petoud Myriam, Martigny-Cbe	2'25"0
2. Boisset Odette, Martigny-Cbe	3'13"0
etc.	
Ecoliers	
1. Saudan J.-M., Martigny-Cbe	1'07"4
2. Boisset Albert, Martigny-Cbe	1'24"2
3. Lathion J.-Cl., Martigny-Cbe	1'25"0
4. Moret Serge, Martigny-Cbe	1'30"6
5. Giroud Claudy, Ravoire	1'31"4
etc.	

Seniors	
1. Fournier Gabriel, Nendaz	2'29"0
2. Michelet André, Nendaz	2'30"0
3. Praz Jean, Nendaz	2'45"0
4. Glassey Jean-Paul, Nendaz	2'46"6
5. Guex Amy, Martigny-Combe	2'58"2
etc.	

1. Hugon Yvon, Martigny-Cbe	2'35"0
2. Dérivaz André, Martigny-Cbe	2'41"4
3. Terretz Guy, Vollèges	3'01"4
4. Dérivaz Pierre, Martigny-Cbe	3'08"4
5. Groz Norbert, Martigny-Cbe	3'13"0
etc.	

Vétérans	
1. Paccolat Luc	3'57"6
2. Vouilloz Adolphe	4'15"6
3. Moret Laurent	4'20"8
4. Joseph Jean	5'40"0
5. Rossier Gaston	7'40"0

CHALLENGE INTERCLUB

offert par M. Joseph Germanier, Martigny-Ville

Seniors	
Nendaz	7'44"0
Martigny-Combe	9'46"0
Liddes	9'53"8
Ravoire	11'31"7
Alleses	15'15"4
Juniors	
Martigny-Combe	8'24"6
Vollèges	9'58"2

Le mérite sportif neuchâtelois

Les journalistes neuchâtelois, réunis à La Chaux-de-Fonds, sous la présidence de Eric Walter, ont attribué leur mérite sportif pour 1964 à Charles Valotton, de Peseux. Ce dernier, né en 1894, unijambiste, a accompli l'été dernier un exploit sans précédent. Le 11 août 1964, soit à l'âge de 70 ans, il a traversé le lac de Neuchâtel à la nage, depuis la Tour de Montmagny. Il a rallié Neuchâtel en moins de 4 h. 30'.

Nouveau record du monde pour Ron Clarke

A Auckland (Nouvelle - Zélande), l'Australien Ron Clarke (27 ans) a une nouvelle fois amélioré le record du monde du 5000 mètres. Il y a quinze jours, à Hobart, il avait couvert la distance en 13'34"8. A Auckland, devant 8000 spectateurs enthousiastes, il a été crédité de 13'33"6. Ron Clarke a couvert le premier tour en compagnie du Néo-Zélandais Neville Scott et de l'Irlandais Jim Hogan en 63"5. Après deux tours, il se trouvait déjà seul en tête avec Scott. Les deux hommes passèrent au mille en 4'18" et restèrent ensemble jusqu'au 2400 mètres. A ce moment, Clarke lâcha irrésistiblement le Néo-Zélandais pour terminer seul sous les acclamations du public. Avant que Clarke ne s'y attaque victorieusement, le record du monde du 5000 mètres avait été détenu par Vladimir Kuts avec 13'35" depuis le 13 octobre 1957.

Préchampionnats suisses de football sur table à Muraz-sur-Sierre

SIERRE. — Les préchampionnats suisses de football sur table se sont déroulés à Muraz s/Sierre dans une ambiance formidable. Ils comptaient la participation de 27 équipes dont voici le classement:

1. Emery-Emery, Lens;
2. Perrin-Perrin, Val d'Illicz;
3. Lagger-Tissières, Chermignon;
4. Rossier-Larget, Grône;
5. Germanier-Fontannaz, Conthey;
6. Dessimoz-Dessimoz, Conthey;
7. Kamerzan-Bagnoud, Icogne;
8. Bonvin-Bagnoud, Chermignon;
9. Vuistiner-Rudaz, Sierre;
10. Briguet-Cladelari, Lens;
11. Maret-Mabillard, Chalais;
12. Emery-Lamon, Sierre.

Prochain rendez-vous à la fin mars, pour les championnats suisses, à Conthey.

Un Sédunois qualifié

Après les éliminatoires qui se sont déroulées à La Chaux-de-Fonds, voici les noms des boxeurs qualifiés pour l'élimination nationale qui aura lieu à Berne, le 14 février prochain.

Mouche: Buntschu et Schori (Berne). — Coq: Donze (Tramelan). — Plume: Fiore (Genève). — Légers: Schwob (Tramelan), Ballman (Berne), Friedli II (Berne). — Surélégers: Mazza (Fribourg), Steiner (La Chaux-de-Fonds), Stoekli (Berne). — Welters: Hollenstein (Morges), Habertuer (Berne). — Surwelters: Weissbrodt (Colombier), Mojon (Neuchâtel), Furrer (Yverdon). — Moyens: Chollet (Genève). — Mi-lourds: Keller (Berne), Haenni (Berne). — Lourds: Bucher (Sion).

Ile slalom géant Ski-Club Troistorrents

Total des 2 manches

DAMES	
1. Défago M.-D., Troistorrents	4'06"6
2. Gex-Fabry S., Illiez	5'22"9
JUNIORS	
1. Avanthey F., Choëx	2'38"5
2. Avanthey R., Choëx	2'42"6
3. Ecoeur R., Morgins	2'51"9
4. Défago A., Troistorrents	2'58"7
5. Enghart C., Morgins	3'05"1
6. Enghart D., Morgins	3'21"6
7. Solioz R., Troistorrents	3'27"0
8. Bressoud E., Joretaz	3'28"6
9. Poschon J.-C., Evionnaz	3'29"8
10. Kohli B., Troistorrents	3'33"4
11. Berthoud B., Troistorrents	3'36"1
12. Guerin J.-L., Troistorrents	3'41"1
13. Girod P.-A., Choëx	3'50"7
14. Barman J.-R., Vérossaz	3'51"4
15. Udriot R., Choëx	3'58"3
16. Caillet-Bois A., Choëx	4'30"3
17. Rithner C., Choëx	4'35"2
18. Ruchard J.-C., Evionnaz	5'40"1
19. Chiodini G., Troistorrents	7'49"9
20. Duchoud B., Choëx	8'09"2

SENIORS I	
1. Solioz S., Morgins	2'37"3
2. Perrin Y., Illiez	2'39"9
3. Michellod F., Troistorrents	3'06"4
4. Daves G., Vérossaz	3'24"4
5. Rey-Bellet G., Illiez	3'41"3
6. Charvez J., Daviaz	3'46"2
7. Granger J., Troistorrents	3'48"0
8. Ostrini M., Monthey	4'04"2
9. Rouiller R., Troistorrents	4'18"5
10. Zermatten B., Verossaz	4'57"7
11. Bellon O., Troistorrents	5'29"5

SENIORS II et III	
1. Solioz R., Morgins	3'26"
2. Défago R., Troistorrents	5'17"6

EQUIPES	
1. Morgins	2'37"3 2'51"9 3'05"1 8'34"5
2. Choëx	2'38"5 2'42"6 3'50"7 9'11"8
3. Troistor.	3'27" 2'58"7 3'06"4 9'32"
4. Troistorrents	10'10"
5. Vérossaz	11'13"5

ZERMATT, RENDEZ-VOUS DU SKI ALPIN

Le 19e Derby du Gornergrat PROMET DE BELLES

SATISFACTIONS



Notre photo aérienne montre le Matternal avec, au fond, la station de Zermatt.

C'est en cette fin de semaine, soit vendredi, samedi et dimanche que se disputera le 19e derby du Gornergrat à Zermatt. La station haut-valaisanne est prête à recevoir ses nombreux hôtes de quelques jours dans un cadre merveilleux. Rappelons qu'en 1964, le derby n'eut pas lieu, tout d'abord par suite des Championnats suisses des policiers et d'autre part par le manque de neige au printemps. Cette année, pour la première fois, la date a été avancée, afin de permettre aux coureurs de rencontrer d'excellentes conditions. Nous vous donnerons prochainement les détails de cette importante compétition internationale du ski alpin en Valais.

J.-C. KILLY, PORTE-DRAPEAU DE LA FRANCE

La Fédération française a sélectionné Jean-Claude Killy, vainqueur du combiné à Kitzbühel et à Mégève, Augert, Rossat-Mignot, chez les messieurs, Madeleine Bochatay, Florence Bernard, Pascale Judet, Britt et Ingrid Lafforgue, Isabelle Mir et Florence Steurer.



La FSS sélectionne pour les prochaines épreuves

La Fédération Suisse de ski a procédé aux sélections suivantes pour les épreuves internationales de la première moitié de février:

Courses internationales de Steinbock près d'Oberstdorf (6-7 février) avec slalom géant et slalom spécial pour messieurs: Edmund Bruggmann, Georges Gruenenfelder, Stefan Kaelin, Jakob Tischhauser, Hans Schlunegger, Toni Zuber. Coupe Pohorski à Maribor (13-14 février) avec slalom géant et slalom spécial pour dames: Edith Hiltbrand, Madeleine Felli, Marlise Wyler, Alice Sutter, Margrit Hurschler.

Derby de Gornergrat à Zermatt (6-7 février) avec descente et slalom pour dames et messieurs: Ruth Acolf, Fernande Bochatay, Heidi Obrecht, Thérèse Obrecht, Madeleine Wuilloud, Maria Duss, Marie-Paule Fellay, Willy Favre, Dumeng Giovanoli, Andreas Sprecher, Peter Franzen, Hanspeter Rohr. Grand prix de Morzine (6-7 février) avec slalom géant et slalom spécial pour dames et messieurs: Ruth Leuthard, Josiane Consience, Jean-Daniel Daetwyler, Alby Pitteloud, Jean-Pierre Besson et Toni Maurer. Trophée Soreghina à Cavalese (6-7 février) avec slalom géant et slalom pour dames: Edith Hiltbrand, Madeleine Felli, Marlise Wyler, Alice Sutter, Margrit Hurschler.

Lequel des plus fameux filtres
pensez-vous que vous devriez choisir?



King Size
ou Box Fr. 1.20

KENT — munie du FILTRE MICRONITE — offre un équilibre parfait entre l'effet de filtrage et un arôme d'une douceur qui vous enchantera!

Un bon conseil: Fumez **KENT**

KENT — un succès mondial grâce au Centre de Recherches de P. Lorillard Company, fondée en 1760.

Annonces diverses

A VENDRE
Peugeot 403, mod.
1960

Commerciale
en très bon état.
Facilités.
Tél. (021) 34 30 15
ou 34 53 46.
P 4226 L

Je cherche à acheter

voiture

de 7 à 10 CV, mod.
63 ou 64, peu usagée.
 Paiement comptant.
Ecrire sous chiffre P 17219 à Publicitas, 1951 Sion.
P 17219 S

A vendre, cause double emploi

Land-Rover

1962, Pick-up plus bâche 32 000 km, 12 CV, parfait état.
Visible: Garage L. Jaques, Prangins.
Tél. (022) 61 29 02
P 527-13 L

A vendre une
vigne

de 400 toises.
Tricrett-sur-Conthey.
Pour tous renseignements
Tél. 4 11 08.
P 26330 S

A Genève, près Cornavin

joli café

à remettre, matériel moderne, recette Fr. 250.— par jour, reprise Fr. 100 000.—
Ecrire sous chiffre C 104506-18 à Publicitas, Genève.
P 39 X

A vendre près de la gare de Bex, beau

terrain industriel

de 10.000 m2 environ. Prix intéressant.

S'adresser à
M. Léon Jordan
Saint-Maurice
Tél. (025) 3 66 76

On engagerait un
jeune homme

pour aider dans un petit train de montagne dans les Alpes vaudoises. Bons soins.

S'adresser à
Gustave Bourgeois
BEX
Tél. (025) 5 20 77
P 31233 L

On cherche
sommelière

débutante acceptée.
Restaurant Maison-Rouge, sur-Monthey.
Tél. (025) 4 22 72
P 1122 S

Meubles

A VENDRE
Chaises teintées noyer, la pièce
Fr. 19.—

Tables de salle à manger, noyer, 2 rallonges
Fr. 185.—

Meuble combiné teinté noyer
Fr. 450.—

Commodes noyer, 3 tiroirs, la pièce,
Fr. 135.—

Armoire 3 portes, bois dur
Fr. 340.—

Canapé-couch transformable en lit avec 2 fauteuils très cossus
Fr. 450.—



Rue de Lausanne 60
RENENS
Tél. (021) 34 36 43
P 1533 L

A VENDRE cumulus

comme neuf, contenant 300 l.

S'adresser au
Tél. (021) 93 11 38
P 31341 L

Avantageux

Lard gras fumé, le kg, 2.50; saucisse mi-porc, 4.-; bouilli fumé, 5.-; lard maigre, 6.80.
ACTION: Bœuf fumé, sans os, le kg, 8.50.

Boucherie Joseph Colliard, Passage du Lion d'Or, 1630 BULLE (FR).
Tél. (029) 2 72 50, app. 2 71 37.
P 7 B

On cherche à Martigny ou environs à acheter

une villa ou maison

en état d'habitation ou à transformer.

Faire offres sous chiffre P 50992 à Publicitas, 1951 Sion.
P 602 S

A vendre

M. Edouard Giroud à Martigny-Ville met en vente deux vergers en plein rapport, situés à La Bâtiâz, savoir:

Verger «Aux Ciseaux»

de 4235 m2

Verger «Au Ferrage»

de 2129 m2

Pour tous renseignements, s'adresser à Me Marc Morand, notaire.
P 65112 S

A vendre magnifique

benne basculante

« Métanova 1963 », avec ridelle métalléger, 4 m3 + 1 m3, à l'état de neuf, pour cause transformation.

S'adresser à Raymond Michel, transports, 1891 Les Evouettes.
P 26271 S

ON CHERCHE VACHER

d'un certain âge, pour aider dans un train de montagne, région Villars-Bretaye, (machine à traire) ou éventuellement jeune homme d'environ 18 ans désirent se mettre au courant de la branche. Bons gages à personne capable et selon entente.

Pour de plus amples renseignements, téléphoner au (025) 3 34 15.
P 26270 S

Offres et demandes d'emplois

LA BALOISE

Compagnie d'assurances sur la vie cherche pour son agence générale de Sion

un employé de bureau

de langue maternelle française avec bonnes connaissances de l'allemand. Formation secondaire désirée.

Ambiance de travail agréable, rétribution adéquate, semaine de 5 jours.

Adressez offres et curriculum vitae à LA BALOIS-VIE, Assurance populaire, av. de la Gare, 16 SION.
P 26306 S

Secrétaire sténo-dactylographe

si possible expérimentée est demandée pour bureau commercial de Sion.

Ecrire sous chiffre P 50991 à Publicitas, 1951 SION.
P 238 S

Pour que votre gratification rapporte des intérêts (et s'arrondisse pour un meilleur emploi!)

L'UBS a créé le nouveau carnet de placement à 3¼%.

Grâce au nouveau carnet de placement UBS votre argent gagne de l'argent. En toute sécurité, jusqu'à ce que vous l'utilisiez pour un achat mûrement réfléchi. Le carnet de placement vous donne droit à un intérêt élevé à 3¼%. Mais il vous laisse la possibilité de retirer sans préavis jusqu'à 1000 fr. par mois.

Les dépôts peuvent être effectués à tous les guichets de poste ou directement dans les succursales UBS (plus de 90 en Suisse). Les fonds déposés peuvent être retirés par virement postal ou au guichet des succursales UBS.

Un extrait de compte vous renseignant avec précision sur l'état de vos économies vous est remis à la fin de l'année.

Votre dépôt sur un carnet de placement est garanti par l'ensemble de la fortune de l'Union de Banques Suisses.

Notre nouveau prospectus «De l'argent qui rapporte» vous présente le carnet de placement et les obligations de caisse UBS, vous le recevrez gratuitement en nous retournant le coupon ci-dessous.

COUPON	
Veillez m'adresser votre prospectus «De l'argent qui rapporte». 38	
Nom et adresse complète: _____	
(A envoyer à la succursale UBS ci-dessous)	



UNION DE BANQUES SUISSES
Sion, Sierre, Martigny, Monthey

On cherche pour tout de suite ou à convenir

sommelière

Jeune fille désirent apprendre le métier serait mise au courant.

Bons gages, congés réguliers.

S'adresser au **Restaurant Montagnard, 2610, St-Imier (JB).**
Tél. (039) 4 16 45
P 2240 J

Jeune fille

demandée pour aider au ménage et au café. Vie de famille, bon salaire.

Faire offres au café-restaurant de la Poste, Chexbres (VD).
Tél. (021) 56 12 14
P 98616 L

Pension-restaurant de montagne cherche

jeune fille

pour le service. Débutante acceptée, Congés réguliers.

S'adresser à **Pierre Bonjour, Croix Fédérale, 1411 Mauborget-sur-Grandson**

Tél. (024) 3 11 61.
P 800-21 E

BERNARD PAYOT FIDUCIAIRE MARTIGNY-VILLE

informe sa clientèle et le public qu'il a

transféré ses bureaux

La nouvelle adresse est: **PLACE CENTRALE 3** anciennement atelier d'architecture de M. Raymond Métral.
P 26326 S

RESTAURANT - ROTISSERIE

FELICIE MORGES

Tél. (021) 71 23 54
A la Brasserie

Fermé le lundi
sur assiette Fr. 4.-

tous les jours sauf le dimanche
Sur le grill: Saucisse de veau Escalope de veau Steak sauce FELICIE avec garniture du jour
Vol-au-vent Maison Tagliatelli Bolognese Tripes Milanaise Piccata Milanaise

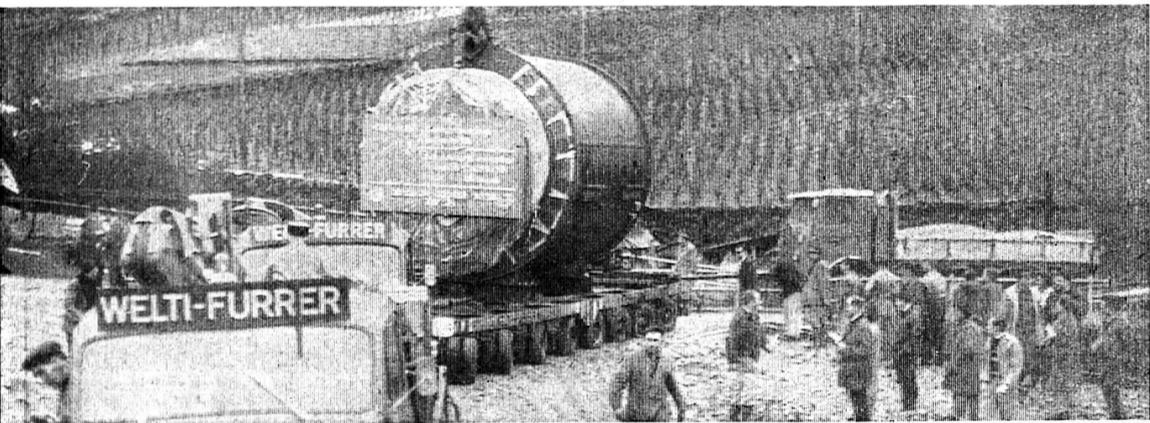
DEMI-POULET GARNI FR. 6

Et toujours les spécialités à la carte qui font la renommée du Restaurant français au premier

A LA GRANGE FONDUE AU FROMAGE FR. 4.50

FELICIE AU FOURNEAU

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU



Nos photos : A droite, de haut en bas : Dans la brume matinale, le convoi longe le Fosseaux, tiré par 3 camions et poussé par deux autres. Le pont sur le Fosseaux avait été renforcé, le convoi passe normalement. Mais après 20 mètres sur une route en construction où le « tout-venant » avait été roulé, la remorque s'enfonce. Ingénieurs, techniciens, responsables du transport, et le président de Vouvry, M. Bernard Dupont, établissent un plan de « sauvetage ». Deux camions, avec leur treuil, réussissent à sortir la remorque. Les sillons laissés par la remorque de plus de 20 tonnes transportant les 130 tonnes du stator.

Ci-contre à droite : On pose les plaques de tôle de 25 mm. sur la chaussée afin de permettre au convoi de ne pas labourer le « tout-venant ». Enfin, entre deux et six heures de l'après-midi, le convoi et son chargement sont sauvés. Les plaques de tôle ont fait effet.



BEAUCOUP D'EMOTION pour n'avoir pas pris les précautions voulues 130 tonnes s'enfoncent sur une route

VOUVRY — Ce n'est pas une sinécure que de convoier 130 tonnes de la gare de Vouvry à l'usine thermique de Chavalon. Les responsables d'une grande maison de transports zurichoise, spécialisée dans ce genre d'exercice, ont pu s'en rendre compte lundi.

Le stator qui avait été expédié par CFF de Zurich à Vouvry, avait fait ce voyage sans incident. Il n'en a pas été de même dès le village de Vouvry. Pourtant tout avait été calculé et le passage, au sommet du village, sur la route en construction, ne posait pas de problème, disait le chef des convoyeurs de la maison zurichoise. Erreur, très grave erreur, qui risqua de tout mettre par terre. En effet, la montée par la route le long du Fosseaux, ne donna aucune inquiétude. Trois camions tiraient le mastodonte monté sur une remorque de 32 essieux jumelés tandis que deux autres puissants véhicules poussaient le convoi et que trois camions le précédaient (en réserve). Mais lorsque la remorque, après une vingtaine de mètres sur la nouvelle route (structurée en tout venant du Rhône et bien roulée), commença à s'enfoncer dans le sillon creusé par un des camions tracteurs qui labourait la chaussée, ce fut l'arrêt total du convoi.

Il fallait dégager les roues de la remorque, tirer en arrière celle-ci au moyen de cinq camions d'abord. Rien ne bougea ! On changea de tactique : deux camions avec treuil amarrés à deux autres véhicules, réussirent à « déplanter » les 130 tonnes.

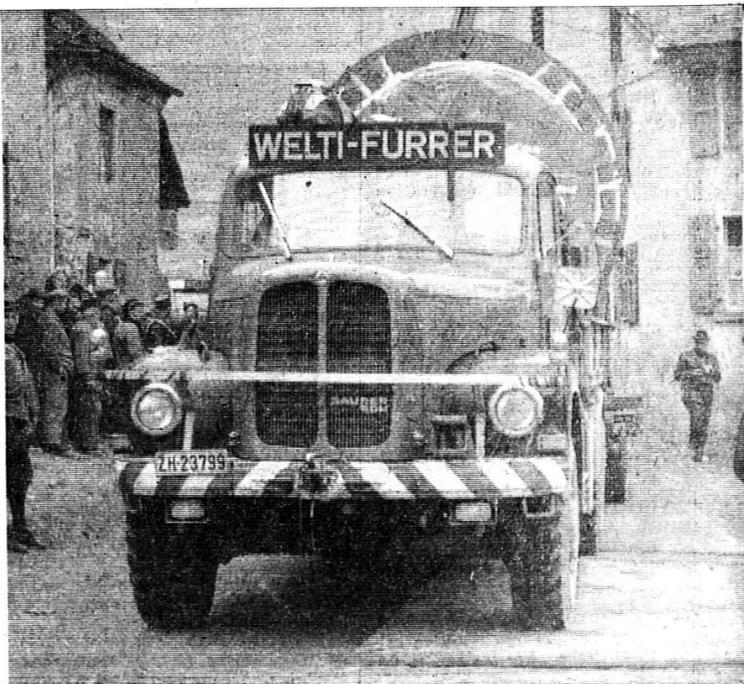
Mais comment faire pour traverser cette chaussée ? On a eu recours aux Ateliers Giovanola Frères qui mirent à disposition des plaques de tôle de 25 millimètres d'épaisseur sur 5 m. de long et 2 m. de large. Avec une grue, on posa les plaques de tôle sur le sol et, lentement, le convoi passa sur ce tapis d'un nouveau genre. La manœuvre dut être répétée à plusieurs reprises, car il fallait récupérer les tôles en arrière du convoi pour les reposer devant.

Alors que le convoi devait arriver à Chavalon dans l'après-midi de lundi, à 18 heures il n'était qu'à la sortie de Vouvry. C'est là qu'il passa la nuit. Il est à souhaiter que la neige ne tombe pas car il serait impossible alors de tenter la montée à Chavalon.

Septante ouvriers ont travaillé une semaine à nettoyer la route de tout verglas, pierres et autres matériaux. D'autre part, les courbes et contours ont été relevés et plusieurs tonnes de sel déversés sur la chaussée pour-la libérer de la glace.

Vouvry a vécu, lundi, une journée de gloire. Tout le village a suivi les différentes phases de ce sauvetage qui a fait perdre les cheveux à plusieurs, tant il est vrai que cette aventure a risqué de coûter cher. Si le stator avait basculé, c'était la catastrophe et une année de retard pour la mise en service de l'usine thermique. On conçoit donc le souci des responsables de ce transport peu ordinaire.

(Cg)



UN DÉPART REGRETTÉ

VAL D'ILLIEZ — M. Défago Alphonse, titulaire du poste de chef de station de Val d'Illiez, vient d'être promu chef de gare de l'importante localité touristique de Champéry, où il va sous peu établir sa résidence.

Ce départ sera fort regretté des usagers du poste de Val d'Illiez où ce fonctionnaire s'était fait remarquer par sa serviabilité et sa constante ponctualité. Conseiller communal et secrétaire-caissier, il a rendu d'appréciables services. Ce départ va priver la localité d'un fonctionnaire de valeur et d'avenir.

D. A.

Théâtre de la J.A.C.

VAL D'ILLIEZ — Une salle bien trop exigüe, faute d'un local depuis longtemps souhaité, une scène montée de toutes pièces avec les moyens du bord tel fut le cadre où le sympathique groupe d'illiez de la J.A.C. a donné samedi sa première représentation théâtrale, assidument préparée sous la direction du prieur Antonv.

Un drame montagnard en 4 actes « La Krotzeranne », du Dr L. Thurler, a captivé l'attention d'un nombreux auditoire prémices rassurantes des séances futures.

Le drame qui se déroule au Pays d'Enhaut par la proximité de son action par le pathétique de certaines scènes soutint l'intérêt de l'auditoire jusqu'à la fin. De ces haïnes, de ces passions qui se heurtent parfois chez le montagnard, non dénués cependant de sensibilité, l'auteur a su tirer des incidences aux péripéties parfois émouvantes. Actrices et acteurs s'en sont fort bien tirés. A signaler, la bonne représentation fort difficile, de la « démente ».

Quant à la comédie « Sami et le Greffier à l'Exposition de Milan », tant de fois donnée sur les tréteaux, mais toujours vivante, elle fut rendue avec brio et vivement applaudie.

Tous ces jeunes acteurs-amateurs ont largement conquis le public qui les a acclamés.

D. A.

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

De l'autre côté de la... barrière



SION — C'est le rêve de bien des personnes de posséder une entreprise de transports. Pendant la période de haute conjoncture tout va pour le mieux. Il y a bien des années la concurrence était terrible. Le travail manquait souvent. On s'arrachait de petits transports.

Et puis les choses ont changé.

Au lieu de se « couper les jambes » entre chauffeurs, on s'est associé. Des entreprises se sont groupées afin de rationaliser l'exploitation et garantir un minimum vital.

Un chauffeur, parmi tant d'autres, me confiait : « Lorsque j'ai acheté ce puissant camion, je le pouponnais. La charge autorisée n'était jamais dépassée. Les services étaient fait méticuleusement. Je roulais normalement. Et puis les mois et les mois ont passé. La machine s'est usée. Alors qu'elle aurait eu besoin de plus de soins encore, j'ai par obligation négligé l'entretien et les soins.

C'était une grave erreur de ma part.

DE L'AUTRE COTE DE LA... BARRIERE

Le raisonnement tenu par les représentants de l'ordre est diamétralement opposé. De temps à autre des contrôles sont effectués. Et justement alors que le véhicule est surchargé un contrôle est prévu sur la route. Entre nous à quelques occasions notre chauffeur à passé entre les gouttes. Il n'y avait précisément pas de contrôle. D'ailleurs si chacun observait toutes les prescriptions et toutes les lois, il n'y aurait aucune nécessité de mettre sur pied une police. Notre chauffeur pilote un poids lourd. Mais ce n'est pas une raison de le surcharger. Roue avant a marqué la machine : 418 kgs.

Roue arrière : 4758 kgs.

Montrez vos permis.

Une communication interviendra prochainement. De chaque côté de la bar-

rière l'on ne voit pas le problème sous la même optique. Et cela se comprend, se défend.

—gé—

Le Foyer de la jeune fille remercie

Après la belle réussite de son loto annuel, le comité du Foyer de la jeune fille et ses occupantes expriment toute leur reconnaissance à ceux et celles qui mirent tant de dévouement au service de notre cause.

Que ce soit la magnifique équipe de messieurs et pères de famille, sous l'expertise responsabilité d'un chef comme M. Théodore Winet, la jeune volée des vendeuses si bien dirigées et épaulées, la bienveillance des Rds Curés de nos paroisses pour les annonces en chaire, la complaisance de M. Lamont, tenancier de la Matze, tout contribua à créer dans la salle une chaude ambiance.

Le public séduisit n'a pas craint de braver l'ouragan du soir, après une belle journée de détente en plein air, pour nous soutenir et encourager nos efforts.

Il y eut d'heureux gagnants car l'on fit coup double, mais disons-le, point de perdants, puisque le meilleur des placements s'effectua dans la charité. A tous un chaleureux merci !

Souper du parti radical

VETROZ — Suivant une tradition bien établie, les membres du parti radical se sont retrouvés samedi soir 30 janvier au Cercle de l'Union pour leur souper annuel. Cela fait déjà la 5e année que le parti organise cette charmante soirée qui débuta par 3 beaux morceaux de fanfare; puis, le souper fut servi dans une ambiance particulièrement agréable et fraternelle.

Après une courte allocution de la part de l'ancien et du nouveau président de la commune, le dessert fut servi, agrémenté par la musique de l'ensemble musette « Pagliotti » ainsi que par quelques histoires drôles.

La partie dansante débuta vers 22 h. 30 environ pour être interrompue par une pièce de théâtre amusante, présentée aux environs de 1 h. du matin par quelques fantaisistes bien connus au village.

La danse reprit ensuite sans discontinuer jusque tard dans la nuit. Au petit matin, chacun rentra chez lui, content de sa soirée, après s'être bien sûr donné rendez-vous pour l'année prochaine.

A.P.S.

Charles Ducommun parle à Sion ce soir

Nous rappelons que la conférence de M. Charles F. Ducommun « Dialogue ou violence dans les relations du travail » aura lieu ce soir mardi 2 février à 20 h. 30 à la salle du Grand Conseil.

M. Ducommun est un spécialiste des questions économiques, qu'il a étudiées dans un remarquable esprit d'objectivité. L'entendre constituera pour chacun un enrichissement de ses connaissances et permettra de mieux comprendre la complexité des problèmes sociaux et économiques, de les juger de manière plus impartiale et leur trouver des solutions de nature à rendre justice aux uns et aux autres des partenaires en présence.

D'ores et déjà nous disons merci à M. Ducommun pour son précieux apport à une cause d'intérêt national.

Sur le bon pied... pour 118 jours



Les Btr. se constituent gentiment.



« Tous les chauffeurs à droite ! » c'est le premier ordre.

SION — Hier dès le début de l'après-midi de nombreux jeunes, une valise à la main déambulaient dans notre ville. L'hirondelle annonce le printemps, l'arrivée de ces jeunes marque le début de l'école de recrues d'artillerie. Depuis de longues années la même situation se répète. Une école de recrues ressemble à une autre école de recrues. Cependant il y a chaque fois une particularité, un petit fait spécial.

UNE ELITE

Il est intéressant de suivre un peu cette jeunesse. Pleine de vie, voire un tantinet insouciant, elle va se former, se durcir. En quatre mois chacun subira une sérieuse transformation. Sans écouter discuter il est facile de repérer le romand. Il affiche un air « d'enfouissement ». Il n'est pas aussi militaire aussi stricte que le collègue d'Outre Sarine.

Mais ces jeunes se présentent malgré tout très bien. C'est véritablement une élite.

L'ORGANISATION DE L'ECOLE

Placés sous les ordres du Col. Koopmann cette école compte 390 recrues, 75 sous-officiers et 38 officiers, répartis en 5 batteries :

Btr. pos. feu : Plt. Wyler
Btr. I : Plt. Thomann
Btr. II : Plt. Leutenegger
Btr. III : Plt. Terrier
Btr. zo. pos : Plt. Levy.

BONNE ROUTE

Et maintenant bonne route à tout le monde, aux instructeurs, aux cadres, et à vous recrues. Que cette école se passe sans accident. Que l'occasion vous soit donnée de visiter notre petit canton. Et dans 117 jours vous serez contents d'avoir accompli ce premier service qui ne fait que du bien à tous et à chacun. Il y aura des exceptions, pour confirmer la règle. Mais tachez de ne pas être cette exception.

Bon service.

—gé—

Après les élections au Conseil général d'Hérémence

SION — C'est le 24 janvier seulement que les élections au Conseil général d'Hérémence ont été annoncées officiellement. Ceci pour la bonne raison que les opérations de dépouillement se sont terminées tard dans la nuit du 17 janvier.

Pour la première fois dans l'histoire de la commune, les citoyens ont voté au scrutin de liste bien que au système majoritaire toujours.

Il y avait deux listes en présence avec 44 candidats dont 22 étaient portés sur les deux listes. Il y avait 30 candidats à élire et 31 ont obtenu la majorité absolue, le dernier ne pouvant fonctionner qu'à condition de démission d'un autre.

Le nouveau système d'élection a permis de dégager une discipline des citoyens assez marquée, puisque tous les candidats sauf un de la première liste ont obtenu la majorité absolue : ceux-ci représentant les divers villages de la commune avaient été choisis dans les réunions des villages respectifs.

Nous donnons ici les résultats avec le nombre de voix obtenues.

Nombre de bulletins valables 388. Majorité 195.

Seppay Narcisse, Cerise	321
Sierro Francis, Euseigne	321
Logean Philémon, Villaz	315
Bonvin Georges, Mâche	315
Gauye Paul, Euseigne	310
Bourdin Jules, Ayer	309
Logean Michel de L., Villaz	309
Dayer Frédéric, Villaz	306
Dayer Clovis, Euseigne	297
Dayer Alphonse, Villaz	296
Dayer Narcisse, Villaz	294
Seppay Firmin, Villaz	292
Bourdin Emile, Euseigne	284
Genolet Dionis, Villaz	282
Genolet Narcisse, Mâche	276
Dayer Victor, Villaz	274
Sierro Paul, Villaz	271
Seppay Oscar, Euseigne	268
Sierro Arthur, Euseigne	266
Robyr Félix, Mâche	260
Nendaz Camille, Riod	248
Moix René, Villaz	235
Sierro Maximin, Villaz	230
Follonier Jules, Mâche	288
Nendaz Paul, Mâche	218

Bovier Edouard, Mâche 216
Mayoraz Bernard, Villaz 212
Mayoraz Firmin, Villaz 211
Follonier Jean, Euseigne 199

Vient ensuite : Mayoraz François, Villaz 169

On attend beaucoup de ce nouveau Conseil général pour l'avenir de la commune.

L'assemblée constitutive s'est tenue le 30 janvier 1965.

M. le président Sierro souligna dans un bref exposé l'importance de ce fait historique. Le bureau se compose de MM. Philémon Logean, président; Paul Nendaz, vice-président; Francis Sierro, secrétaire.

Très prochainement, le Conseil général se réunira pour délibérer sur la composition des commissions et sur son statut.

RÉPARTITION DES CHARGES de la commune de GRIMISUAT

Secrétaire-caissier, Caisse de compensation : Roux Paul.

Commission des Travaux : Président : Mabilard Emile. Membres : Vuignier Martin, Vuignier Gustave, Métrailler Léon, Vuignier Julien.

Tribunal de Police : Président : Vuignier Gustave. Secrétaire : Lochmatter Hubert. Membre : Mabilard Jules.

Commission des eaux potables : Président : Roux Justin. Secrétaire : Lochmatter Hubert. Membres : Vuignier Martin, Mabilard Emile, Vuignier Gustave.

Commission de salubrité, Hygiène : Président : Vuignier Gustave. Secrétaire : Lochmatter Hubert. Membre : Mabilard Emile plus Gendarmerie Cantonale.

Commission du Feu : Président : Mabilard Jules. Secrétaire : Lochmatter Hubert. Membre : Métrailler Léon.

Commission des constructions : Président : Lochmatter Hubert. Membres : Vuignier Martin, Métrailler Léon.

Commission de Taxes, Révision des taxes cadastrales : Président Mabilard Emile. Membres : Vuignier Martin, Roux Paul, cadastre.

Commission du logement : Président : Roux Justin. Membres : Mabilard Jules, Métrailler Léon.

Cadastre : Principal : Roux Paul. Substitut : Balet Bruno.

Une jambe cassée

SION — M. Arthur Devanthéry, fonctionnaire postal, a fait une mauvaise chute en skiant dans la région de Kandersteg. Il s'est cassé une jambe. Il a été transporté à l'hôpital de Frutigen.

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Des horlogers à Dugny!

LEYTRON — Un peu partout, dans nos villages de montagne surtout, on cherche à implanter l'industrie.

Hier, en fin d'après-midi, les autorités de Leytron, des représentants de l'Etat du Valais, ont procédé à l'inauguration d'un atelier d'horlogerie créé récemment à Dugny en collaboration avec les services de M. Henri Roh et une maison de Genève.

L'abondance des matières, l'heure tardive à laquelle s'est terminée la manifestation nous obligent à être bref et à revenir demain sur cette intéressante réalisation qui va certainement changer le cours de l'existence de nombre de personnes habitant le merveilleux balcon sur la plaine du Rhône qu'est Dugny.

La polka des béquilles

LES MARECOTTES — Un ressortissant hollandais, M. Peter Berger, né en 1939, étudiant, actuellement en séjour aux Marécottes, a été victime d'un accident sur le téléski des Gourtelles. Il souffre d'une double fracture à la jambe gauche et a été transporté à l'hôpital de Martigny. Une enquête est en cours pour déterminer les causes de cet accident.

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

Grand Conseil: LE DERNIER ACTE

Lundi matin sous une pluie fine qui seyait mal à cette saison d'hiver nos députés ont gagné le Grand Conseil où se joue cette semaine le dernier acte d'une législature de quatre ans.

En effet, sitôt terminée cette session qui ne durera en principe que deux ou trois jours seulement, la parole sera aux citoyens du 7 mars pour la constitution d'un parlement « flambant neuf ».

Séance de spécialistes que celle à laquelle on assista hier matin en poursuivant pas à pas l'étude de cette nouvelle loi sur les routes commencée en janvier déjà.

HOMMAGE A CHURCHILL ET APPLAUDISSEMENT POUR MGR JOURNET

En ouvrant les débats M. Alfred Escher, président, fit son traditionnel tour d'horizon en se servant cette fois uniquement de l'allemand. C'est un vibrant hommage qu'il rendit tout d'abord au Grand Européen que fut Winston Churchill soulignant ce que le monde libre lui devait. L'assemblée sur son invitation se leva et observe une minute de silence en souvenir du grand soldat et politicien entré déjà dans l'histoire.

Quittant Londres pour Rome et Genève, le président Escher fit éclater sa joie en parlant de la nomination de Mgr Journet comme cardinal. La salle entière, à laquelle se joignirent bientôt les tribunes, fit crépiter alors des applaudissements signifiant le bravo du Valais à l'éminent prélat genevois. M. Escher rappela également que notre Mathieu Schiner fut jusqu'à ce jour le seul cardinal que le Valais ait produit.

ETONNANTE CHARPENTE JURIDIQUE

Tandis que l'huissier Moren plus décoré que jamais fait le tour des travées pour bien montrer à chacun qu'il est de nouveau sur pied, l'assemblée aborde pour ne plus le quitter l'épais dossier de la loi sur les routes. Les fauteuils des rapporteurs sont occupés par MM Max Crittin, rad. Sion et Paul Biderbost, cons. Naters.

Nous avons déjà dit ici tout le bien que l'on pensait de ce solide projet réunissant sur près de cent pages les 248 articles sur lesquels il faudra à

l'avenir s'appuyer pour régler les questions les plus diverses telles que classification des routes, droit de propriété, constructions ou corrections, remaniements parcellaires, différends à régler avec les privés, les communes, les bourgeoisies, plus values à tenir compte, répartition des frais, entretien, écoulement des eaux, places de jeux, accès divers, recours et que sais-je, autant de sujets qui nécessitent des données juridiques claires et précises dans ce pays surtout où le moindre passage pour mulet peut être sujet à chicanes.

Les connaisseurs s'accordent pour louer la charpente juridique sur laquelle toute cette loi a été bâtie et admire la façon dont on a su adapter ici les anciennes prescriptions aux exigences du droit moderne.

Toute une équipe au sein de laquelle œuvrèrent, outre le chef du département M. von Roten, MM. Quinodoz, du service juridique, Magnin, Ribordy, Vouilloz, Fournier et autres spécialistes, travailla à cette élaboration.

Lundi il a été question surtout de remaniements parcellaires, de servitudes, d'indemnités et des prestations des communes et bourgeoisies.

Les débats s'animent légèrement lorsqu'on aborda par exemple le principe qui veut que communes et bourgeoisies fournissent gratuitement leurs terrains non cultivés dont l'utilisation est nécessaire à la construction et correction des voies publiques, cantonales et communales.

Autre pierre d'achoppement sur cette route interminable, la question des plus-values acquies par un bien-fond qui a gardé néanmoins une vocation agricole en apparence tout au moins.

Pensons par exemple à ces terrains à 50 fr. le mètre sis aux abords de nos grandes stations et où de « petits paysans » continuent à faire les foins. Un délai de paiement échelonné sur dix ans au maximum pourra être accordé.

Aucune virgule pratiquement n'a été modifiée hier au cours des quinze articles examinés. On vit intervenir surtout le président de la commission Me Ad. Travelletti, CCS Sion et plusieurs députés tels que MM. Biollaz, Constant, Steiner, Emonet et autres.

Ajoutons en conclusion que plusieurs députés ont fait preuve hier de beaucoup de condescendance en laissant siéger au soir de cette législature leurs fidèles suppléants.

Mieux vaut tard que jamais.
Pascal Thurru

Ordre du jour de mardi

* Projet de décret concernant les travaux complémentaires d'irrigation de Bagnes et de Vollèges, seconds débats;

* Projet de loi sur les routes (suite).

Banque cantonale du Valais

Le Conseil d'Administration de la Banque Cantonale du Valais a adopté les comptes de l'exercice 1964. Le bilan s'élève à Fr 843 480 298,06 (Fr 797 388 704,04 en 1963) et le bénéfice net disponible avec report à Fr 3 177 683,78 (Fr 3 066 242,87 en 1963). La répartition proposée prévoit un versement de Fr 1 900 000 à l'Etat du Valais (Fr 1 800 000 en 1963) et de Fr 750 000 à la réserve de la banque. Le solde est utilisé pour les amortissements sur immeubles (Fr 150 000) et le report à nouveau (Fr 377 683,78).

Concert du Männerchor-Harmonie

SION — Sous la direction de M. Gabriel Obrist, le Männerchor-Harmonie donnera son traditionnel concert samedi 6 février.

SION ET LE CENTRE

Assemblée de la jeunesse conservatrice chrétienne-sociale

Samedi 30 janvier à la salle de la Cible a eu lieu l'assemblée annuelle de la Jeunesse conservatrice chrétienne-sociale.

En l'absence de M. Edouard Delalay, le dévoué président de la section retenu chez lui par les suites d'un accident, l'assemblée fut menée avec brio par le vice-président Hubert Studer.

Après la lecture du protocole par le secrétaire Marcel Gillioz, l'assemblée entendit lecture d'un excellent rapport présidentiel, puis approuva les comptes présentés par le caissier Michel Zufferey.

Au chapitre des nominations statutaires, en remplacement de MM. Edouard Delalay, Jules Schwery, Michel Zufferey et Raymond Jacquod, démissionnaires, l'assemblée nomma MM. Floi Bruttin, Charles André Mavor, Pierre André Pfamatter et Revnald Melly comme membres du comité. Par acclamation, M. Hubert Studer fut hissé à la présidence et M. Marcel Gillioz à la vice-présidence.

Ce fut ensuite la traditionnelle agape, préparée avec un talent culinaire digne d'éloge, par Mme Agnès Morand. Il appartenait à Me Roger Lovey, avocat, de donner à l'assemblée une excellente conférence sur les motifs de l'engagement du parti conservateur chrétien-social dans la vie politique de notre époque.

La séance fut levée pour permettre au parti conservateur chrétien-social local de tenir ses assises annuelles.

L'ASSEMBLEE DU PARTI CONSERVATEUR CHRETIEN-SOCIAL DESIGNER LE CANDIDAT LEONARDIN A LA DEPUTATION DU DISTRICT DE SIERRE

Il appartenait à M. Henri Balet, président du parti, d'ouvrir cette assemblée qui devait procéder à la désignation du candidat à la députation.

Ce fut M. Jean Bitz, ancien président, qui fut appelé par l'assemblée à cet honneur.

Après avoir entendu le message de M. Henri Tissières, président de la

commune, chacun prit le chemin du retour.

Il nous reste à souhaiter à M. Jean Bitz, plein succès.

AU PARTI RADICAL

Les membres du parti radical ont pris acte du désistement de M. le député Ebner qui abandonne son poste à la députation.

L'assemblée a désigné comme candidat député-suppléant M. Michel Haas, auquel nous souhaitons de passer glorieusement le cap.

Nomination aux TT

SION — Nous apprenons que Mr André Clivaz de Sion, fonctionnaire administratif à la Direction d'Arrondissement des Téléphones, vient d'être nommé Commis Principal Ia au service d'exploitation, ceci, après examen par un inspecteur de la Direction Générale des Téléphones de Berne.

Rappelons que Mr. Clivaz avait débuté tout jeune comme télégraphiste pour se lancer ensuite dans la partie administrative où il vient de terminer ses 12 mois de stage.

Mr. Clivaz est âgé de 26 ans, il fait partie de « la Géronde » de Sierre.

Nous présentons à Mr. Clivaz nos sincères félicitations.

A.P.S.

Séries noires... sur les pentes blanches

SION — M. Raymond Geiger, d'Ardon, âgé de 16 ans, s'est fracturé une jambe lors d'une chute à skis.

Mlle Jacqueline Kyburz, de Sion, s'est fracturé une cheville également.

Gonset



Divina

Lingerie de nylon, dentelle par effet d'incrustation, haute nouveauté, coloris rose, jaune, ciel. 3 tailles (petite, moyenne, grande)

Le jupon 15.90

La combinaison

fond de robe 19.90

La chemise de nuit 29.50

En exclusivité dans nos magasins

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

DE VALERE A TOURBILLON

A rapporter au bureau des objets trouvés

S. V. P.

Les gens sont pressés. Les gens sont aussi distraits. Il n'est pas nécessaire d'agiter pendant longtemps. C'est un fait reconnu et vécu par chacun. Aujourd'hui je me lance dans le chapitre cheveux. Soyez sans crainte il ne s'agit pas d'une formule infaillible pour assurer la pousse des cheveux ou tout au moins d'en empêcher la chute. Le jour où une telle formule sera trouvée son auteur deviendra riche, richissime. C'est une des mille et mille possibilités de se constituer une fortune inimaginable, qui n'a pas encore été exploitée. Donc à qui cette chance?

Mais il s'agit bien d'une histoire de cheveux.

Une jeune fille employée dans un bureau de gare de notre canton, l'a vue, il y a six jours exactement.

Elle avait quitté son travail à deux heures du matin. Elle ne dormait que depuis une heure à peine lorsque le téléphone sonne. Il a sonné pendant de longues minutes d'ailleurs. Le premier sommeil est toujours très profond. Au bout du fil une voix de dame. Quelqu'un épouvanté, ayant même perdu la tête.

— Mademoiselle! Je m'excuse de vous importuner si tôt le matin. Voilà ce qui m'arrive. Je suis descendue à Lausanne pour acheter une perruque. Je suis gérante d'un restaurant. Samedi a lieu l'ouverture de l'établissement. Comme j'ai perdu passablement de cheveux, j'ai voulu porter une perruque pour la circonstance. Mais je ne sais ce qui m'est arrivé. J'ai oublié dans le train, qui arrive en gare de ... à 16 h. 20 mon filet et la magnifique perruque qui m'a coûté la bagatelle de 672 francs. Lors de votre arrivée au bureau seriez-vous assez aimable de contrôler si un filet avec la précieuse perruque n'a pas été déposé.

« Je ne peux concevoir mon étourderie. Mais c'est ainsi. Et puis comment voulez-vous que je reçoive mon monde dans deux jours. Je vais gâcher mon avenir. Faites quelque chose pour moi, je vous en supplie.

La brave employée à demi réveillée a répondu gentiment :

— Mais oui Madame je le fais impossible pour retrouver votre bien.

Et jusqu'à ce jour les recherches sont restées vaines. L'ouverture du restaurant n'a pas été retardée. Madame se pavanait avec un magnifique chapeau. Elle a trouvé l'excuse :

— Le temps passe trop vite. Je n'ai pas eu un moment pour me faire une belle coiffure. Ce n'est que partie remise...

Mais entre nous si vous retrouvez quelque part ce filet, rapportez-le au bureau des objets trouvés. Vous accomplirez une bonne action.

—gé—

5 députés

à Berne

ne le seront plus à Sion

Elle s'allonge la liste des désistements pour les prochaines élections à notre législatif cantonal.

C'est une preuve de sagesse de la part des aînés de se retirer en pleine gloire pour laisser prendre leurs responsabilités aux plus jeunes qui les réclament.

Il est assez significatif de relever parmi les députés qui n'acceptent plus de réélections au Grand Conseil, les noms de cinq représentants du Valais aux Chambres fédérales. Il s'agit d'abord d'un conseiller aux Etats, M. Léo Guntern, chrétien-social, puis de quatre conseillers nationaux, MM. Francis Germanier (rad.) et Félix Carruzzo (ces), dont on a déjà annoncé le désistement il y a quelque temps et de MM. Maurice Kämpfen (cons.) et Charles Dellberg (soc.), le doyen des députés au Grand Conseil. Ce dernier siège depuis 1921, ce qui va faire 44 ans. Nous souhaitons très vivement que ces personnalités puissent ainsi se consacrer davantage à défendre les intérêts de notre canton à Berne.

Signalons encore le désistement du président du parti radical de Sion, M. André Bornet. Relevons enfin l'intention, encore mal définie, du parti socialiste de lancer un candidat pour les élections au Conseil d'Etat.

Autriche-France: 1000 km. à ski

Cinq guides-skieurs (deux Français, un Australien, un Italien et un Suisse) ont décidé de faire la traversée, que l'on pourrait appeler la Super-Haute-Route, entre l'Autriche et la France, en longeant bien entendu toutes les Alpes valaisannes. Il s'agit de Jacques Sangnier, 35 ans, de Grenoble, guide et moniteur de ski qui est le chef de l'expédition. LE SOUS-CHEF DE CE VALEUREUX GROUPE N'EST NI PLUS NI MOINS QUE NOTRE AMI DENIS BERTHOLET, GUIDE, PROFESSEUR DE SKI, PHOTOGRAPHE ET CINEASTE DE VERBIER, AGE DE 35 ANS. Les trois autres sont: Jean Harviset, également 35 ans, guide-skieur de Grenoble; Sven Coomer, Australien, moniteur de ski et champion olympique et enfin Enrico Moro, guide-skieur de Cervinia (Italie). Ces deux derniers sont âgés de 25 ans.

Ils ont décidé, en partant de Vent, près d'Innsbruck, de traverser toutes les Alpes sur une longueur, à vol d'oiseau, de plus de 500 km., ce qui va constituer en réalité (avec les différences d'altitude, les vallées, les combes et les montagnes qu'ils vont traverser) un millier de kilomètres. Ils ont l'intention de parcourir une trentaine de kilomètres par jour en haute montagne, pour arriver dans un peu plus d'un mois à Grenoble, la future capitale des Jeux olympiques d'hiver.

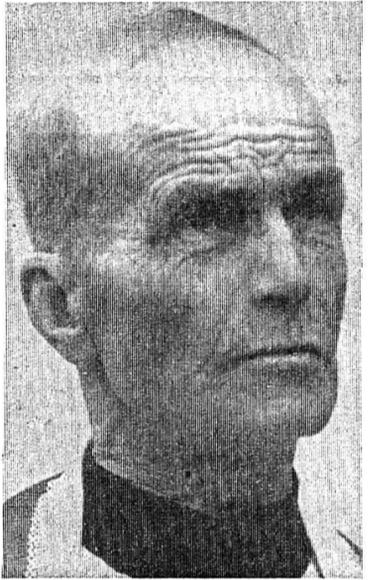
Nous souhaitons bonne route à ces durs, à ces mordus à la fois de la montagne et du ski qui veulent prouver qu'en 1965 on peut faire encore une formidable randonnée sans téléphérique, télécabine ou autre télési. Que les conditions atmosphériques leur soient favorables et que la Providence leur permette d'éviter tout accident.

Heureux anniversaire, Monsieur le Doyen...

ERDE — C'est le jour de la Chandeleur 1895, qu'est né, à Basse-Nendaz, dans une famille très pieuse, M. le révérend doyen Alphonse Lathion. Il fête donc aujourd'hui, en pleine santé, son 70ème anniversaire. Au risque de blesser sa grande modestie et son esprit d'humilité, donnons un bref aperçu de sa carrière sacerdotale.

Ordonné prêtre en 1920, après de solides études au Grand Séminaire de Sion, il fut envoyé, par Mgr Bieler, faire ses premières armes à la paroisse de St-Séverin. Prêtre selon le cœur de Dieu, il se souciait toujours au plus haut point de faciliter à ses ouailles l'assistance aux offices religieux. La dispersion des villages contheysans du haut de la commune, puisqu'en ce temps-là, la paroisse de St-Séverin englobait les villages de St-Séverin, Premplaz, Sensine, Daillon, Erde et Aven, posait de difficiles problèmes de pastoration. C'est la raison pour laquelle il songea à construire une église à Erde, l'église de la Sainte Famille. Les travaux débuté-

N'en disons pas davantage et présentons simplement, mais avec joie, nos compliments les plus chaleureux et nos meilleurs vœux à notre cher ami M. le doyen Lathion.



le doyen Lathion.

rent en 1928 et, dès 1929, M. Lathion se vit confier par l'évêque du diocèse la responsabilité de cette nouvelle paroisse.

M. Lathion fut en outre soit le constructeur de plusieurs chapelles, dont entre autres, celle de Godet dédiée à St. Nicolas de Flûe, soit le rénovateur de celles existant déjà.

Travailleur infatigable, féru et passionné des travaux de la terre, il fit aménager à Erde un jardin fruitier modèle. Avec son ami, l'abbé Solleroy, de regrettable mémoire, et qui fut directeur du Petit Séminaire du Sacré-Cœur à Sion, il dota également cet établissement d'un jardin fruitier où poussent des produits savoureux utiles aux besoins alimentaires de la maison. C'est M. Lathion lui-même qui, pendant de nombreuses années, vint chaque printemps tailler, élaguer ces arbres fruitiers et conseiller son ami sur les traitements anti-parasitaires, le guider dans les soins du verger.

En plus de son ministère pastoral déjà intense, M. Lathion a également assuré la desservance des chantiers de Derborence pendant les travaux effectués dans la région. Les gens des Mayens de Conthey sont heureux, pendant la bonne saison, d'assister à la messe dans leurs chapelles, sans être obligés de descendre à Erde. Il a également fonctionné en qualité d'inspecteur scolaire du district de Conthey.

Ajoutons encore qu'en 1941, Mgr Bieler conféra à M. Lathion le titre de Doyen du diocèse d'Arde qui comprend une quinzaine de paroisses. Ce n'est pas une sinécure. Les disciples du bon chanoine Jules Gross, ont également eu la bonne fortune d'avoir comme directeur spirituel M. le doyen Lathion, durant plusieurs années.

DEUX DOIGTS SECTIONNÉS PAR LE CABLE D'UN TREUIL

SION — M. Camille Taccoz, originaire de Chamoson, travaillant pour le compte de M. Félix Coudray, par suite d'un faux mouvement, s'est laissé prendre deux doigts d'une main dans le câble d'un treuil. Les deux doigts ont été sectionnés.

Deux condamnations au Tribunal de Sierre

SIERRE — Hier matin, le tribunal d'arrondissement de Sierre se réunissait sous la présidence de M. Paul-Albert Berclaz, qui était assisté de MM. Louis de Riedmatten, Pierre Delaloye, comme juges et Jean Germanier, greffier.

La première affaire du jour, plutôt sordide, traitait d'un attentat à la pudeur sur une fillette de 3 ans dont s'était rendu coupable, peu avant Noël, un père de famille de Sierre, qui était par ailleurs pris de boisson et poursuivi aussi pour conduite en état d'ébriété.

Faisant état du fait que l'accusé avait déjà été condamné à plusieurs reprises pour vol, le procureur général, M. Louis Allet, requit une peine de 5 mois d'emprisonnement avec sursis. Nous nous abstiendrons de narrer en détail cette triste affaire, sinon pour préciser que l'accusé n'avait pas jugé bon de s'assurer le concours d'un avocat.

Après délibérations, le tribunal infligea finalement une peine de 3 mois d'emprisonnement avec sursis à l'accusé.

Un avocat accusé

La seconde affaire relevait de la compétence du tribunal de Sion-Sierre II que préside M. Jean-Charles Haenni, tandis que M. Léon Franzé fonctionnait au greffe. Il avait à se pencher sur une affaire pour le moins originale et peu courante puisque un avocat de Sion se trouvait au banc des accusés.

M. Louis Allet, dans son réquisitoire, s'appliqua à rappeler les faits qui remontent au mois d'août de l'année dernière. Dans l'après-midi du 13 août, en effet, un accident de circulation se produisit entre Granges-Gare et Granges-Village. Une cycliste, Mme Valentine Joris, âgée de 65 ans, roulait en direction du village lorsqu'elle fut surprise par la manœuvre d'un automobiliste. Ce dernier, après l'avoir dépassée, obliqua brusquement sur la droite, coupant en quelque sorte la route à la cycliste.

Y a-t-il eu choc ou non? Le procureur général l'affirme, se basant sur le fait que Mme Joris tomba et que la roue avant de son vélo était voilée après l'accident. En revanche, l'automobiliste le conteste car on ne releva aucune trace sur sa voiture. Selon lui, la cycliste a été surprise par sa manœuvre et s'est jetée à terre sans raison. La victime elle-même, dans une première déclaration, ne put préciser si elle avait réellement été touchée. Toujours est-il

CINÉMAS * CINÉMAS

★ SION - ARLEQUIN

Du mardi 2 au lundi 8 - 16 ans rév.
En grande première valaisanne

Le plus grand cirque du monde

avec John Wayne
Claudia Cardinale - Rita Hayworth
Un fastueux spectacle partout prolongé
Faveurs suspendues - Scope couleurs
Parlé français

Prix des places imposés: Fr. 3.50, 4.— et 5.—

★ SION - LUX

Mardi 2 février CINEDOC
Enchantement des Dolomites

★ SION - CAPITOLE

Du mercredi 3 au dimanche 7
Un western de classe avec Robert Taylor
Les ranchers du Wyoming

Un film qui fait ressusciter l'époque héroïque du Far-West.
Parlé français - Eastmancolor
16 ans révolus

★ MARTIGNY - ETOILE

Mardi 2 - 18 ans rév.
Dernière séance du film de Cayatte

La vie conjugale

« Jean-Marc »

Dès mercredi 3 - 16 ans rév.

Le spectacle qui déplace les foules

La chute de l'empire romain

Parlé français

★ MARTIGNY - CORSO

Mardi 2 - 16 ans rév.

Dernière séance du western endiablé

La furieuse chevauchée

Dès mercredi 3 - 16 ans rév.

Dean Martin et Frank Sinatra dans

4 du Texas

Parlé français

★ CINEMA d'ARDON

Aujourd'hui RELACHE

Samedi et dimanche: Judex

★ RIDDES - L'ABELLE

Ce soir RELACHE

Samedi et dimanche: Milliardaire pour un jour, avec Glenn Ford et Betty Davis.

★ FULLY - CINE MICHEL

Aujourd'hui RELACHE

Mercredi 3 février - 16 ans révolus

La furieuse chevauchée.

Dès vendredi 5 fév. - 16 ans révolus

Le secret de d'Artagnan.

★ SAXON - REX

Aujourd'hui RELACHE

Jeudi 4 février - 16 ans révolus

La furieuse chevauchée.

Dès vendredi 5 fév. - 16 ans révolus

Un singe en hiver.

★ VERNAYAZ - CERF

Aujourd'hui RELACHE

Samedi 6 février à 20 h. 30: Chez l'idole, avec Charles Aznavour et Johnny Halliday.

★ VOUVRY - ELYSEE

Aujourd'hui RELACHE

Samedi 6, dimanche 7 février: Le comte de Monte Cristo. Pour la première fois en couleurs et sur grand écran.

★ SAINT-MAURICE-ROXY

Aujourd'hui RELACHE

Dès mercredi: Commando de choc.

★ TROISTORRENTS - FORUM

Vendredi, samedi et dimanche. La 5e

per production de Samuel Bronston

Les 55 jours de Pékin. 16 ans révolus

★ MONTHEY - MONTHEOLO

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans rév.

Mark Forest, véritable force de la nature dans

Maciste contre les géants

Combats farouches et grand spectacle et scope-couleurs.

★ MONTHEY - PLAZA

Aujourd'hui RELACHE

Dès demain. Un extraordinaire film d'aventures: Schéhérazade.

★ BEX - REX

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans rév.

D'après le célèbre roman d'Edgar Wallace

La porte aux 7 serrures

Un suspense infernal

Ce soir au Buffet de la Gare

à 20 h. 15

L'évolution

de la politique sociale

Conférence du Dr Casetti

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

Une gentille attention

SIERRE — M. Schmidt, président de la commune de Randogne, avait fêté à la fin de l'année ses 40 ans d'activité aux SIS de Sierre. Il vient de convier le personnel des SIS à une petite agape. Ses amis le félicitent et lui souhaitent encore de longues années de travail à son poste.

HAUT-VALAIS

Mort tragique sur un chantier

BLATTEN — Un accident mortel s'est produit lundi à Blatten, près de Naters. Un contremaître de chantier, M. Giovanni Steffan, 40 ans, de Sandona di Chiava (Lecce), Italie, a été atteint par des pierres alors qu'il travaillait à la construction du barrage de Gebbinden. Il fut projeté dans le vide et trouva la mort.

Toujours le respect de la bonne tradition

NATERS — Nous avons déjà eu l'occasion de dire à maintes reprises combien les gens de Naters se font un devoir de respecter les anciennes traditions implantées dans le grand village haut-valaisan depuis des siècles. Parmi ces dernières, il en est une que les Natersois tiennent tout particulièrement à cœur, c'est le bal des mariés. Soirée essentiellement réservée aux époux de la localité. Les célibataires doivent s'abstenir d'y participer et même s'offrir pour garder les enfants de ceux pour qui la soirée est organisée annuellement. Samedi nombreux étaient les mariés qui avaient profité de l'occasion, pour se divertir royalement et sans souci pour leurs progénitures, dans la grande salle du Zur Linde où avait été organisée cette sympathique réunion. Il faut l'avouer cette réunion mérite d'être signalée car elle a de nouveau revêtu une ambiance extraordinaire.

Un véritable borbier

NATERS — Hier, nous avons parlé du triste état dans lequel se trouve la route qui relie Mörel à Naters. La même désagréable situation est actuellement constatée dans cette dernière localité et plus précisément entre le pont du Rhône et le garage du Simplon. La circulation automobile est détournée à cet endroit depuis que l'on a supprimé le pont principal. C'est un véritable borbier. Ce qui fait dire à plusieurs que si l'on ne remédie pas au plus vite à ce triste état de chose, il est presque certain que de nombreux véhicules ne tarderont pas à tomber en panne. Espérons que ce cri d'alarme soit entendu par les responsables.

Découverte d'un corps dans un torrent...

STEG — Hier vers 13 heures on découvrait dans les eaux d'un torrent au-dessus de Steg, le corps de M. Franz Indermitte, né en 1905, habitant Steg. Le prénom avait disparu depuis le 31 janvier. On pense qu'il est tombé de la route du Lössental, probablement accidentellement. Une enquête est en cours.

Madame Nandy RABOUD-DELACOSTE

ainsi que les familles parentes et alliées, remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil, par leur présence, leurs messages, leurs dons de messes, leurs prières, leur envoi de fleurs et les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

Magnifique soirée récréative

CHALAIS — Dimanche soir, à la salle de gymnastique, les jeunes de Bramois, Grône et Chalais ont donné à la population une magnifique soirée récréative. Un très nombreux public a suivi le programme des plus intéressants.

Décès de M. Tabin

SIERRE — Nous apprenons le décès de M. Tabin, père de Me Tabin, avocat notaire à Sierre. M. Tabin est décédé à la clinique de Sierre et sera enseveli dans son village de Grimentz. Nous prions la famille d'accepter nos sincères condoléances.

Presque un quotidien

BRIGUE — Pour la première fois hier, le «Walliser Bote», notre excellent confrère du Haut-Valais, a paru dans sa nouvelle formule. En effet, depuis ce jour cet organe sera presque un quotidien puisqu'il paraîtra tous les jours ouvrables de la semaine sauf le mardi. Nous souhaitons beaucoup de succès à ce journal qui peut se flatter d'être le plus important du Haut-Pays.

Madame veuve Adeline DUAY-GABIOUD, à Orsières;
Monsieur et Madame Maurice DUAY-RAUSIS et leurs enfants, à Orsières et Saxon;
Madame et Monsieur Albano DROZ-DUAY et leurs enfants, à Orsières;
Madame et Monsieur André GABIOUD-DUAY et leurs enfants, à Orsières;
Monsieur Nicolas DUAY-DROZ et ses enfants et petits-enfants, à Orsières;
La famille d'Adrien DUAY, à Orsières, Lens et Champittet;
Madame veuve Marguerite DUAY-COPI, à Orsières;
Mademoiselle Elise GABIOUD, à Orsières;
Madame veuve Cécile VOLLUZ-GABIOUD, ses enfants et petits-enfants, à Orsières;
Madame et Monsieur Marcel TISSIERES-GABIOUD, à Orsières;
ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Gratien DUAY

leur cher fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, parrain et cousin, décédé après une douloureuse maladie supportée avec courage et résignation, à l'âge de 51 ans, muni des Saints-Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 3 février à 10 heures 15, à Orsières.
Cet avis tient lieu de faire-part.

P. P. L.

La Société de musique «Edelweiss» d'Orsières

a le douloureux devoir de faire part du décès de leur cher membre passif

Monsieur Gratien DUAY

Pour les obsèques auxquelles les sociétaires sont priés d'assister, s'en référer à l'avis mortuaire de la famille.

Monsieur Ami SCHUERMANN, Bouveret;
Madame et Monsieur Georges-Reymond SCHUERMANN, Genève;
Monsieur et Madame Georges SCHUERMANN et leurs enfants, Genève;
Madame et Monsieur Jules MAURON-MUELLER, Saint-Saphorin;
ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Ida SCHUERMANN-MUELLER

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur et belle-sœur, survenu après une longue maladie et muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu au Bouveret le mercredi 3 février 1965, à 10 heures.

P. P. L.

Madame Odette DELAVY-SARBACH, à Sierre;
Monsieur et Madame Gabriel DELAVY-HOERLER, leurs enfants et petits-enfants, à Berne, Zurich, Orbe et au Caire;
Madame et Monsieur Maurice DEMARTINES-DELAVY, leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne et Renens;
Monsieur et Madame Adrien DELAVY-FUMEUX et leurs enfants, à Sion;
Les enfants et petits-enfants de feu Lucie DELAVY, à La Chaux-de-Fonds et Genève;
Monsieur et Madame Jean DELAVY-DAYER, leurs enfants et petits-fils, à Sion;
Madame et Monsieur Antonio ARNAEZ-DELAVY et leurs enfants, à Genève;
Monsieur François DELAVY, à Sierre;
Monsieur et Madame Joseph SARBACH-FUMEUX, à Sion;
Monsieur et Madame Armand DE COCATRIX-SARBACH, leurs enfants et petits-enfants, à Sion et Montana;
Monsieur et Madame Paul LEVY-SARBACH, à Lausanne;
Monsieur et Madame Edmond SARBACH-BIRCHER et leurs enfants, au Châble;
Monsieur et Madame Roger SARBACH-MARTORANO et leurs fils, au Vénézuëla;
Monsieur André SARBACH, à Sion;
Monsieur et Madame René SARBACH-TRUBIANO et leurs enfants, à Sion;
Monsieur Bernard SARBACH, au Vénézuëla,
ainsi que les familles parentes et alliées ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Alfred DELAVY

Rédacteur du Journal de Sierre

leur bien cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-fils, beau-frère, oncle, cousin et parent, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 78^e année, muni des sacrements de l'Eglise. L'ensevelissement aura lieu à Sierre, église Ste-Catherine, le mercredi 3 février 1965, à 10 heures.

Départ du domicile mortuaire, avenue de la Gare 4, à 9 h. 45.

Priez pour lui

La section valaisanne de l'Association suisse de la presse

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Alfred DELAVY

son président d'honneur.

Les obsèques auront lieu à Sierre, le mercredi 3 février 1965, à 10 heures. Les membres sont priés de se réunir, place de la Gare, à 9 h. 30.

P 26351 S

Monsieur Robert MORAND

leur cher époux, père, fils et beau-fils, frère et beau-frère, oncle, neveu et cousin, survenu subitement à l'âge de 44 ans, aux Lecques (Var).

L'ensevelissement a eu lieu lundi 1^{er} février, à Saint-Cyr-sur-Mer (Var).

P. P. L.

La Direction et le Personnel de la Société de contrôle fiduciaire S.A., à Sion à le regret de faire part du décès de

Monsieur Jean AMMAN-DEY

père de leur directeur.
Pour les obsèques, consulter l'avis de la famille.

P 26372 S

EN CAS DE DEUIL

nous nous chargeons de toutes les formalités et assurons la dignité des derniers devoirs. Téléphonez au 61295 (on répond nuit et jour)

POMPES FUNÈBRES E. NAEFEN

Martigny-Ville 9, rue du Grand-St-Bernard

La Jeunesse conservatrice chrétienne-sociale de Saint-Maurice et environs, le Parti conservateur chrétien-social de Saint-Maurice et environs,

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Mademoiselle Anna RICHARD

marraine du drapeau de la Jeunesse

L'ensevelissement, auquel les membres sont priés d'assister aura lieu à Saint-Maurice, mercredi 3 février à 10 heures.

Le Noble Jeu de Cible
Saint-Maurice

a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Mademoiselle Anna RICHARD

tenancière de l'Hôtel de la Dent-du-Mid stamm de la société.

P 26366 S

Monsieur et Madame Samuel WILLENER-BARRAS, et leurs enfants Bernard et Geneviève, à Bôle et Montana; Mademoiselle Marie BARRAS, à Ollon-Chermignon;
Mademoiselle Idette BARRAS, à Ollon-Chermignon;
Monsieur Marcel BARRAS, à Ollon-Chermignon;
Madame et Monsieur Denis CORDONIER-WILLENER et leurs enfants, à Montana-Vermala;
ainsi que les familles parentes et alliées BARRAS, REY, DUC, MABIL-LARD, BORGEAT, BAGNOUD, BONVIN et MORARD;
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Pierre BARRAS

de Cyrille

leur bien cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, décédé le 31 janvier 1965, dans sa 54^e année, après une longue maladie chrétiennement supportée, muni des Sacrements de la Sainte-Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Chermignon le mercredi 3 février 1965, à 10 heures 30.

Un car partira d'Ollon à 9 h. 45.

P. P. L.

Madame Fridolin SALAMIN-TABIN, ses enfants et petits-enfants, à Sierre;

Madame et Monsieur Germain MAS-SY-TABIN, leurs enfants et leurs petits-enfants, à Grimentz;

Monsieur et Madame Basile TABIN-ABBET, leurs enfants et leurs petits-enfants, à Sierre;

Monsieur et Madame Pierre TABIN-FRUTER et leurs enfants, à Sierre;

Monsieur Séraphin TABIN, à Saint-Jean;

Madame et Monsieur Fabien VIANIN-TABIN, leurs enfants et leurs petits-enfants, à Sierre;

Mademoiselle Marie TABIN, à Saint-Jean;

Révérende Sœur Marguerite TABIN, à Sierre;

Monsieur Fabien SALAMIN-TABIN, ses enfants et ses petits-enfants, à Grimentz;

Les enfants et les petits-enfants de feu Cyprien CRETTEZ-TABIN;

Les enfants et les petits-enfants de feu Benoît TABIN-ROUVINET;

Les enfants et les petits-enfants de feu Chrétien MONNIER-MONNIER;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Joseph TABIN

ANCIEN JUGE

leur très cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle et grand-oncle, pieusement décédé le 31 janvier 1965, à l'âge de 84 ans. La messe de sépulture sera célébrée en l'église de Vissoie, mercredi 3 février 1965, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire part.

Priez pour lui

NOUVELLES SUISSES ET ETRANGERES

Coup d'Etat ou «querelle de famille»

C'est au terme de négociations qui ont duré deux heures et ont été arbitrées par le prince Souvanna Phouma, que le colonel Bounleuth Saykocie, leader du coup d'Etat avorté de la nuit dernière à Vientiane, a accepté de retirer ses troupes et de se replier dans un lieu choisi d'un commun accord.

Le colonel Bounleuth, un des principaux auteurs du coup d'Etat, était jusqu'à présent chargé des questions de logistique à l'état-major de l'armée royale.

Aux motifs qu'il allègue pour justifier son action peuvent peut-être s'ajouter — pense-t-on dans les milieux bien

informés — les craintes que pouvait provoquer le remaniement à l'état-major récemment décidé.

Ce coup d'Etat que le général Kouprasith Abhay, chef d'état-major adjoint de l'armée, a qualifié à l'issue des négociations de «querelle de famille», s'est finalement réduit à la prise de l'immeuble de la radio par des éléments rebelles commandés par un colonel et deux commandants et comprenant trois compagnies. Ces éléments ont diffusé toutes les heures des communiqués expliquant les raisons de leur action et impliquant certaines personnalités militaires laotiennes qui n'étaient pas d'accord avec eux.

Les éléments rebelles ont d'abord pris position sur la route du camp militaire de Chinaimo afin de prévenir une réaction de l'armée régulière. Mais devant les moyens dont disposaient les forces loyales et «compte tenu de l'intention de ces dernières d'éviter toute effusion de sang», des négociations furent bientôt engagées.

C'est après l'arrivée dans la résidence du prince Souvanna Phouma, du général Nouprasith Abhay, commandant du camp de Chinaimo, que l'affaire put être définitivement réglée.

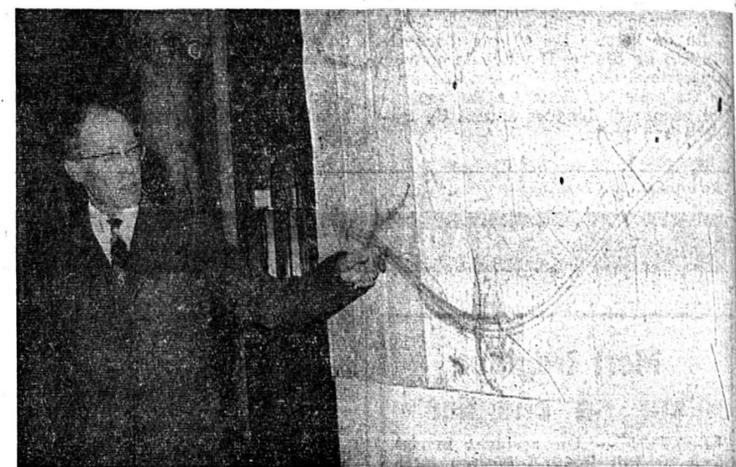
On note que la police n'a pas été impliquée dans le coup d'Etat.

Selon des communiqués diffusés par la radio les principaux buts du coup d'Etat tenté la nuit dernière à Vientiane étaient :

- ① Changer le haut commandement de l'armée;
- ② Souligner l'importance d'une armée disciplinée et de la justice dans l'avancement;
- ③ Que tous les subordonnés reçoivent des égards de la part de ceux qui commandent.

L'autoroute du Valais

Violentes protestations contre la nonchalance du Conseil fédéral



A Montreux s'est tenue une conférence de presse du comité d'action pour la création d'autoroutes sur territoire vaudois. Différents orateurs ont flétri l'attitude du Conseil fédéral qui ne veut pas comprendre que cette artère vitale pour notre tourisme (en raison encore du tunnel routier du Grand-Saint-Bernard), qui est surchargée, doit être construite immédiatement. On pourrait ainsi utiliser les cadres qui ont terminé l'autoroute Lausanne-Genève, ce qui ferait de sérieuses économies. Voici M. Dubochet J.E., ingénieur en chef du bureau de construction des autoroutes du canton de Vaud, montrant le tracé de l'autoroute du Simplon.

25e anniversaire des caisses de compensation

BERNE — Une cérémonie solennelle dans la salle du Conseil national a marqué lundi après-midi le 25ème anniversaire de l'institution du système — typiquement suisse — des caisses de compensation. Nouvel organe des assurances sociales, les caisses de compensation ont rendu de grands services à notre pays en assumant, en des temps difficiles, l'exécution du régime des allocations pour perte de salaire et de gain. En outre, elles ont constitué les bases qui devaient permettre de créer et de développer l'AVS et, plus tard, l'assurance-invalidité. Ce régime d'allocations aux militaires est entré en vigueur le 1er février 1940. Du point de vue financier et psychologique, cette institution a pris la plus grande importance aux yeux de la génération qui vécut le service actif.

Entretien Wahlen-Brown à Londres

Le Département politique communautaire lundi que le conseiller fédéral F.-T. Wahlen a été reçu le 29 janvier à Londres, au Ministère des affaires économiques, par M. George Brown, premier secrétaire d'Etat. L'entretien a eu lieu à la demande de ce dernier. La conversation amicale, a porté sur des affaires d'intérêt commun, notamment la surtaxe temporaire sur les importations du Royaume-Uni. Le chef du Département politique était accompagné par l'ambassadeur de Suisse, M. Béat de Fischer, et M. Brown par M. Austen Albu, ministre d'Etat aux Affaires économiques.

La reine Elisabeth à Addis-Abeba

ADDIS ABEBA — La reine Elisabeth d'Angleterre et le prince Philip sont arrivés ce soir à 5 heures à Addis Abeba.

C'est au milieu d'un grand déploiement d'oriflammes et aux applaudissements d'une foule nombreuse que le couple royal a fait son entrée dans la capitale éthiopienne pour la première visite officielle d'un souverain anglais sur le sol d'Ethiopie.

CLAIRE BEBAWI DONNE «SA» VERSION

L'heure de la vérité a-t-elle sonné?

L'heure de la vérité a sonné : après Youssef, Claire Bebawi (notre photo) est appelée, à son tour, à fournir « sa » version sur le meurtre avec préméditation de l'industriel libanais Farouk el Chourbagi, dont elle répond aux côtés de son mari devant la Cour d'assises de Rome.

Impossible pendant l'exposé de Youssef, qui l'accusa au cours des quatre

dernières audiences, elle passe aujourd'hui à la contre-attaque et s'apprête à jouer le rôle d'accusatrice.

Un très nombreux public se presse dans la petite salle, lorsque Youssef, sans cravate, prend place dans le box. Claire, peu après, évitant le regard de son mari prend place sur une chaise située devant le bureau du greffier. Elle est assistée par une interprète. Elle commence son exposé en italien mais elle rencontre des difficultés pour s'exprimer dans cette langue, et poursuit en anglais.

La blonde Claire est à peine maquillée : un fond de teint atténue sa pâleur. Elle porte aujourd'hui encore son manteau d'Astrakhan beige.

Sa voix est nette, précise et parfois a de chaudes intonations.

Elle narre comment elle connut Farouk et son père au mois de juillet 1961 et fit en leur compagnie un voyage à Paris.

Lorsque l'interprète omet involontairement certains passages de son exposé, Claire intervient et, en italien, traduit elle-même ce qu'elle a dit en anglais.

Claire évoque son installation difficile à Lausanne, dans une ville « désagréable » qu'elle n'aimait pas.

Claire révèle ensuite que son mari fit la connaissance de Farouk dans un restaurant à Milan. Le président La Bua demande : « Votre mari vous parla-t-il

de cette rencontre? » « Oui », répond Claire.

A ce propos, Youssef a fourni une autre version affirmant qu'il avait connu Farouk à Genève au début de 1962. L'audience est ensuite suspendue.

« Ma vie avait subi un changement radical. J'avais quitté mon pays, ma maison, mes parents », reprend Claire. « J'étais perdue et mon mari me laissait souvent seule. J'apprenais alors que mon beau-père avait procédé, en Egypte, à la liquidation de mon appartement sans mon consentement. »

Youssef hoche la tête.

« Mon mari ne s'attache nullement à l'aspect sentimental que revêtait pour moi la liquidation de notre appartement. Seules les questions matérielles l'intéressaient. »

Elle évoque ensuite un épisode que Youssef a omis dans son exposé : alors qu'ils se rendaient en voiture en Italie, elle eut une crise d'appendicite. « Mon mari ne crut pas à ce malaise et voulut me faire rentrer seule en Suisse en train. Je fus opérée à Milan et informai Farouk qui vint me rendre visite à l'hôpital, pendant que mon mari poursuivait son voyage à destination de Forte dei Marmi. »

Claire se plaint encore de son mari, qui, dit-elle, « m'ignorait », et continue à parler de ses rencontres avec Farouk, notamment à Venise puis au mois de novembre 1962, à Rome.

Le pasteur King arrêté

SELMA — Le pasteur noir Martin Luther King a été arrêté hier à Selma, dans l'Etat américain d'Alabama, avec 300 autres noirs, lors d'une marche de protestation contre l'enregistrement des électeurs. Le directeur de la police ayant donné l'ordre aux manifestants de se disperser, le pasteur et prix Nobel King répondit que la loi n'était pas violée et que les manifestants usaient d'un droit constitutionnel. L'ordre fut alors donné de procéder aux arrestations.

LA GRANDE-BRETAGNE ET L'ARMEMENT NUCLEAIRE

Le programme « Polaris » est trop avancé pour être annulé, a déclaré ce soir à la télévision M. Harold Wilson, premier ministre britannique. « Je faisais le bilan de ses « cent jours ».

Le Grand Conseil bernois approuve la création d'un office de relations publiques

BERNE — Par 118 voix contre 11 et de nombreuses abstentions, le Grand Conseil bernois a approuvé lundi la création d'un office de relations publiques qui aura pour tâche, en développant l'information réciproque, le contact entre les autorités et l'administration d'une part, le public d'autre part. Le débat, qui a duré près de trois heures, a surtout porté sur la procédure suivie par le Gouvernement pour créer cet office dont le chef a déjà été désigné : il s'agit de M. André Ory, recteur du Gymnase français de Bienne. La Députation jurassienne avait proposé le renvoi du projet, mais le Conseil s'y est opposé par 140 voix contre 16.

Après la tentative d'homicide contre Mlle Favez Le procès se déroulera fin avril

PALERME — Le procès de Mme Maria Ciuppa Hugony pour tentative d'homicide contre la personne de Mlle Chantal Favez, la « nurse » poignardée à Palerme, se déroulera très probablement à la fin avril. Il faut préciser que Mme Hugony n'a pas encore été retrouvée.

Un machiniste a une main broyée

GENEVE — Alors qu'il était de service à l'usine des Forces Motrices de la Coulouvrenière, à Genève, un machiniste, M. G. Charlier a été victime d'un grave accident. Le malheureux a eu la main gauche prise et broyée dans une machine. Il a été transporté à l'hôpital.

LE PRESIDENT JOHNSON LANCE UN APPEL AUX DOCKERS EN GREVE

Le président Johnson a demandé aux dockers en grève de reprendre le travail car des accords ont été conclus entre les syndicats et les compagnies de navigation.

L'amendement « anti-Nasser » est voté

WASHINGTON — La commission des crédits du Sénat américain a accepté lundi le compromis proposé par l'administration Johnson en ce qui concerne l'amendement « Anti-Nasser » adopté la semaine dernière par la Chambre des représentants.

Par 17 voix contre 6, la commission sénatoriale a retenu le principe d'exclusion la République Arabe Unie des fournitures de produits agricoles excédentaires américains aux conditions avantageuses des programmes d'aide. Toutefois, la commission a ajouté au texte voté par la Chambre une clause autorisant le président à poursuivre les livraisons prévues dans un contrat en cours d'exécution, s'il juge qu'il y va de l'intérêt des Etats-Unis.

Cette libéralisation de l'amendement « anti-Nasser » devra, à son tour, être approuvée par la Chambre des représentants.



L'IRAN A RECU DES AVIONS SUPERSONIQUES AMERICAINS

Le gouvernement américain a remis ce matin à l'armée de l'air iranienne une escadrille de 11 appareils supersoniques F-5.

LE PRIX NOBEL DE LA PAIX A U THANT?

Cinq membres du Parlement suédois ont annoncé qu'ils avaient proposé la candidature de M. Thant au prix Nobel de la paix 1965.

APRES LA RUPTURE ENTRE USUMBURA ET PEKIN

La RAU a accepté de se charger des intérêts de la Chine Populaire au Burundi, annonce lundi « Al Ahram ». D'autre part, la RAU se chargera du transport des diplomates Chinois expulsés d'Usumbura par les autorités du Burundi, ajoute le journal Egyptien.

MACNAMARA ATTEINT D'UNE PNEUMONIE

M. Robert MacNamara, secrétaire à la défense, est atteint d'une pneumonie, a annoncé ce matin M. Arthur Sylvester, secrétaire adjoint à la défense.

A Genève, lundi, en plein après-midi

Agression armée dans un bureau de poste

Une nouvelle agression armée a été commise, lundi en plein après-midi, dans un bureau de poste à Genève. Plusieurs personnes se trouvaient devant les guichets de la poste de Montbrillant, quand trois individus firent tout à coup irruption, dont deux tinrent avec leurs armes les personnes présentes en respect, tandis que le troisième bandit sautait par-dessus un des guichets et se mit en devoir de rafler des billets se trouvant dans les tiroirs-caisses. Une employée avait toutefois réussi à actionner la sonnette d'alarme. Des coups de feu furent tirés dont l'un atteignit un employé de la poste qui fut blessé, mais son état ne serait pas alarmant. Leur coup fait, les gangsters sautèrent dans une voiture et disparurent.

On apprend encore au sujet de cette agression, que les bandits étaient porteurs de passe-montagnes de couleur bleue qui masquaient leurs visages. Tous les trois qui parlaient français portaient des manteaux foncés. L'individu qui s'est introduit à l'intérieur du bureau n'aurait pas sauté par-dessus le guichet, mais serait entré par la porte située à côté du guichet et habituellement réservée au personnel du bureau. Le bandit a réussi à rafler une somme de 70 000 francs en billets, avant de disparaître avec ses complices.

Des barrages de police ont été établis comme le montre notre photo prise à la sortie de l'autoroute à Lausanne, au giratoire de la Maladière.

